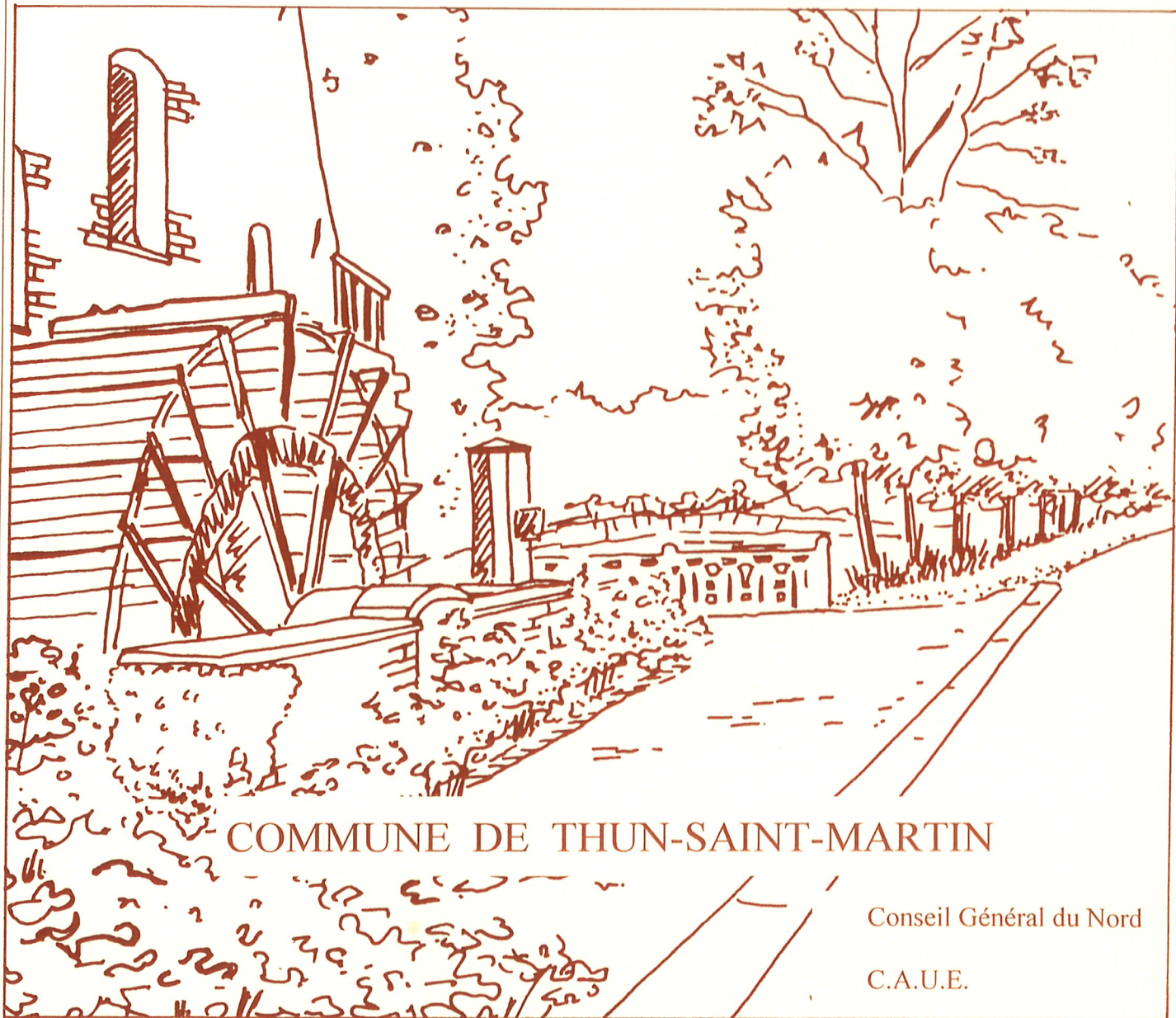


ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE
I. Analyse

Mars 1999



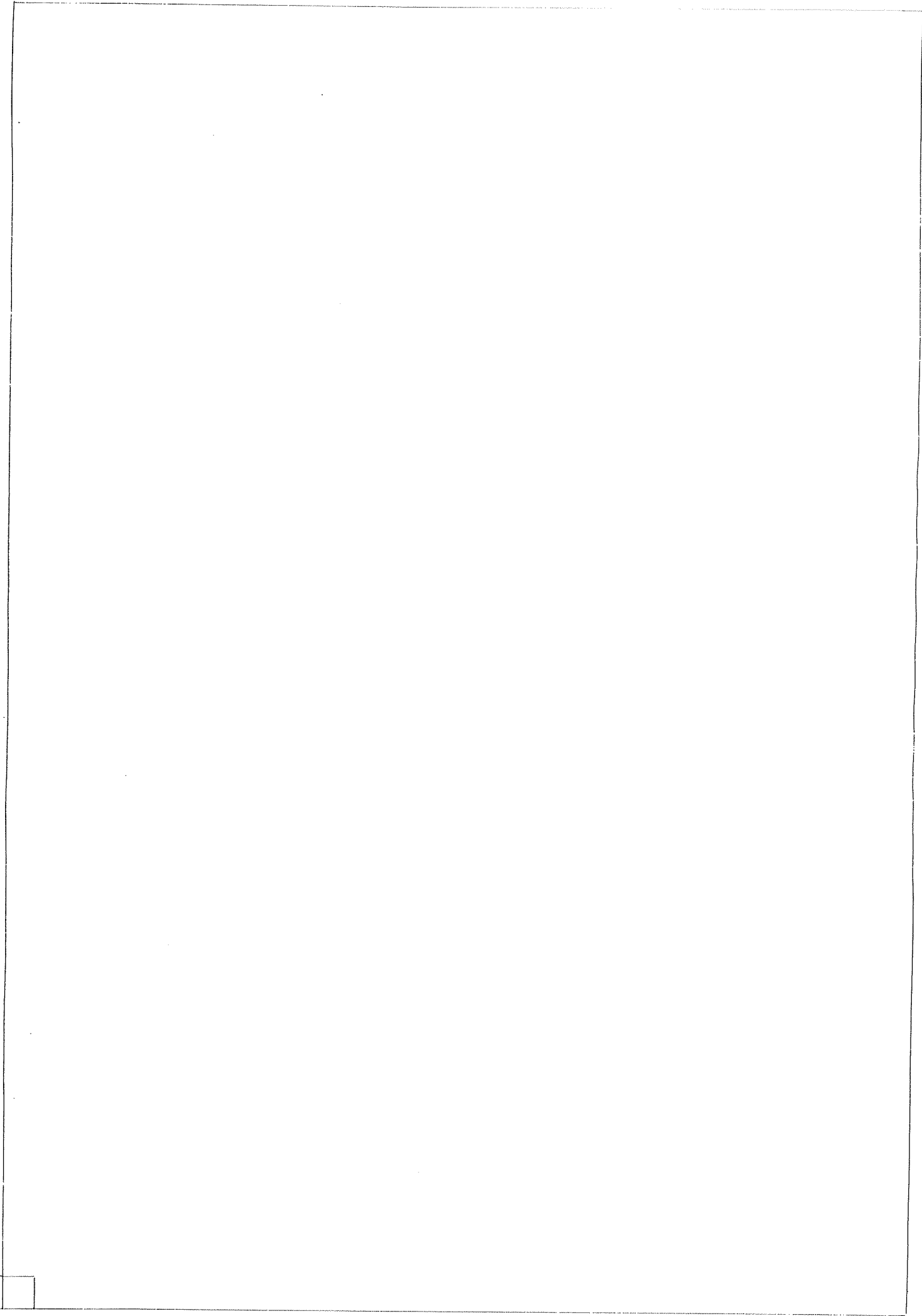
COMMUNE DE THUN-SAINT-MARTIN

Conseil Général du Nord

C.A.U.E.

Aline Le Coeur, C. Debaille
Architectes-Paysagistes
assistées de C. Baudoin
1, rue Gounod
59800 LILLE Tel 03 20 78 06 14

André Dufour
Architecte-urbaniste
Atelier le moulin des pierres
59380 Troisvilles en Cambrésis
Tel 03 27 76 28 20

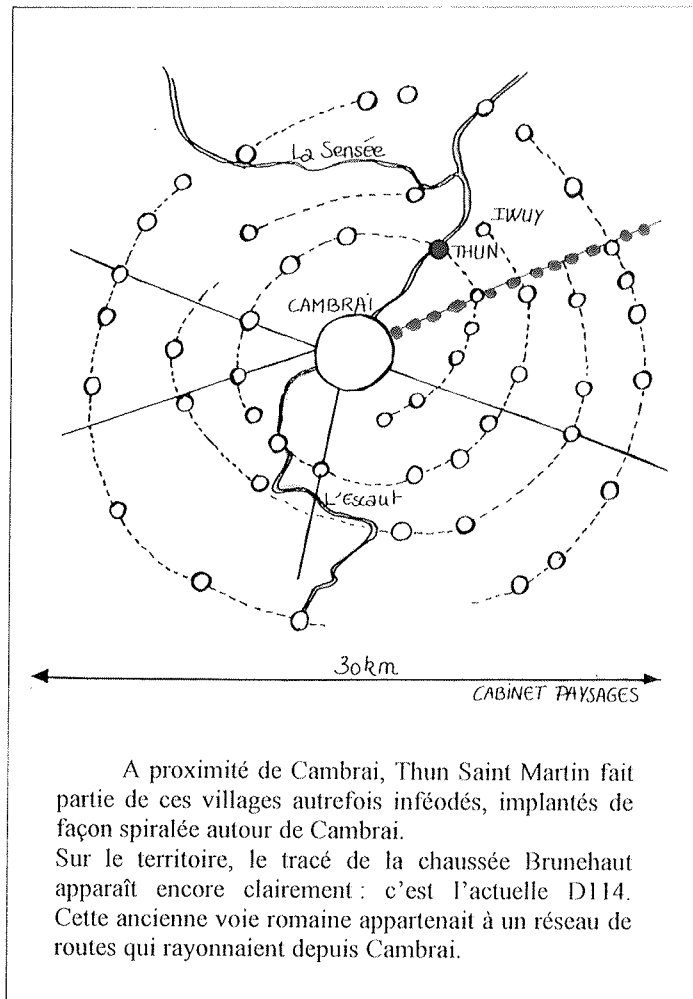


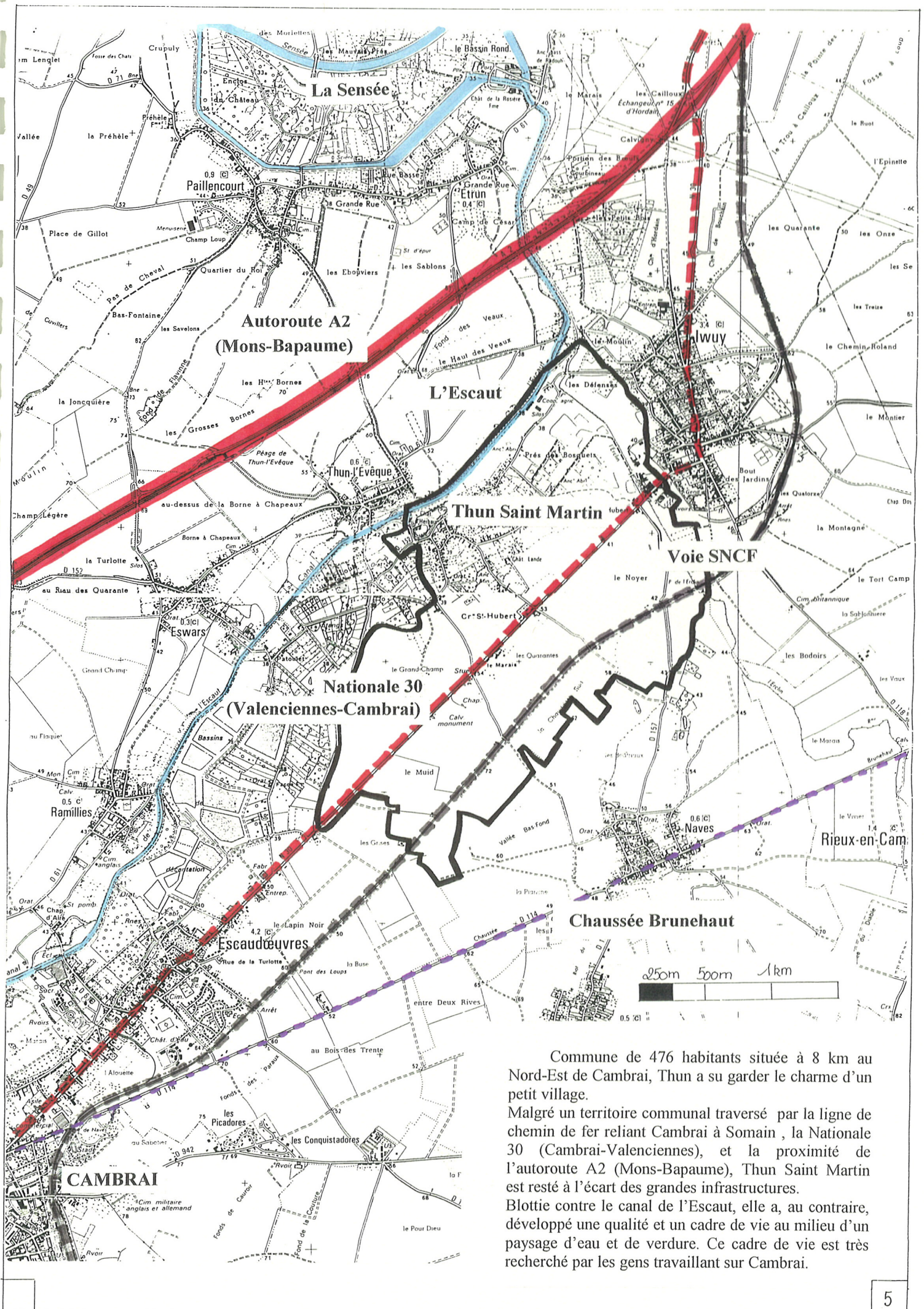
Sommaire

	PAGES
<u>SITUATION</u>	3
- <i>Situation géographique</i>	4
- <i>Situation dans le paysage</i>	6
<u>LE TERRITOIRE</u>	7
- <i>le relief</i>	8
- <i>l'hydrographie</i>	10
- <i>la végétation</i>	12
- <i>synthèse des paysages</i>	14
- <i>évolution du paysage</i>	16
- <i>le réseau viaire</i>	18
- <i>les itinéraires de promenade</i>	20
- <i>les entrées du village</i>	24
<u>LE BOURG</u>	29
- <i>l'évolution urbaine</i>	31
- <i>la présence de l'eau</i>	34
- <i>l'architecture : l'habitat d'hier et d'aujourd'hui</i>	38
- <i>les édifices remarquables</i>	42
- <i>les limites privé-public</i>	44
- <i>le mobilier urbain</i>	46
- <i>les activités et la vie communale</i>	48
- <i>le centre du village :</i>	50
<i>la place du monument aux morts</i>	52

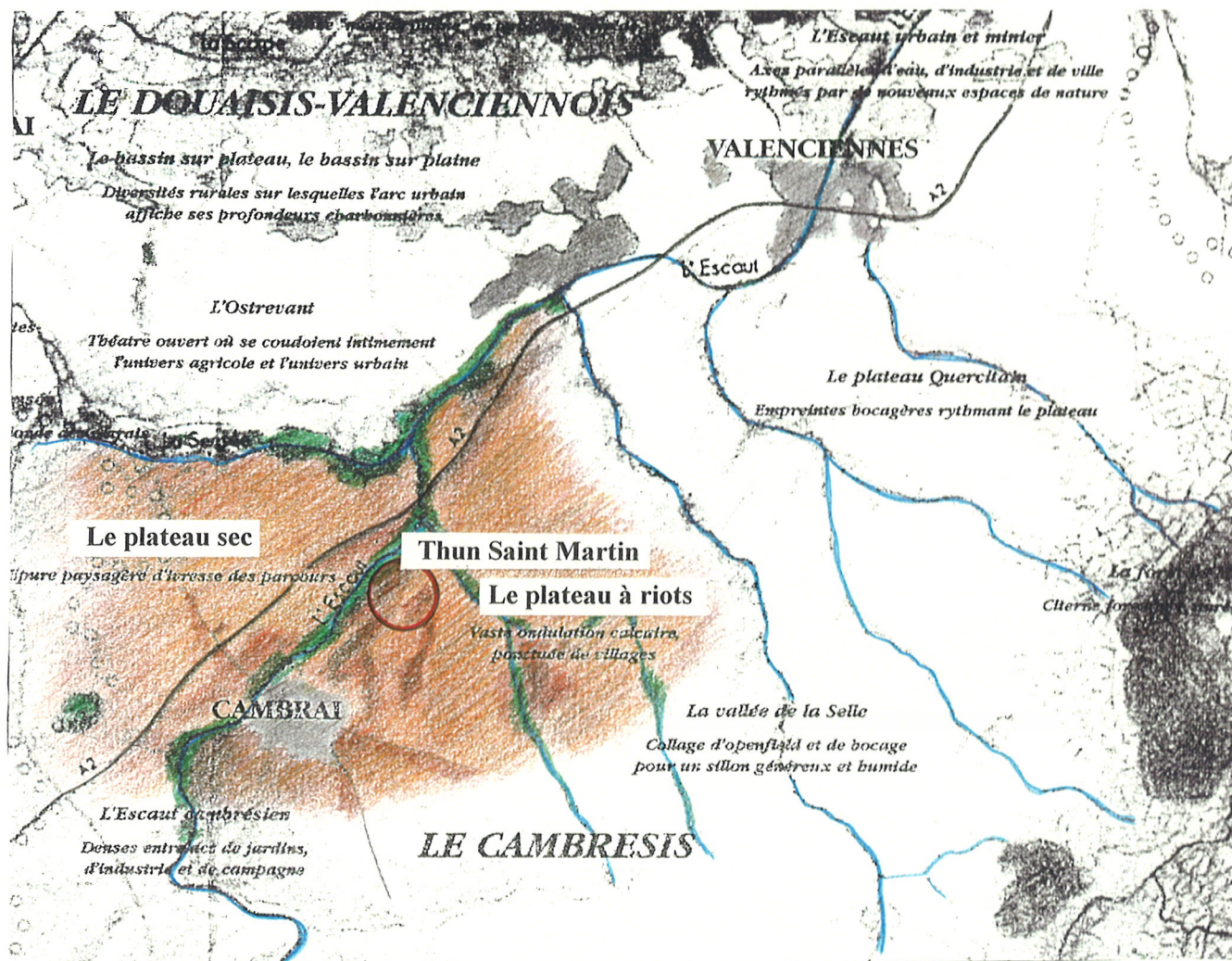
SITUATION

- *situation géographique*
- *situation dans le paysage*





Commune de 476 habitants située à 8 km au Nord-Est de Cambrai, Thun a su garder le charme d'un petit village. Malgré un territoire communal traversé par la ligne de chemin de fer reliant Cambrai à Somain, la Nationale 30 (Cambrai-Valenciennes), et la proximité de l'autoroute A2 (Mons-Bapaume), Thun Saint Martin est resté à l'écart des grandes infrastructures. Blottie contre le canal de l'Escaut, elle a, au contraire, développé une qualité et un cadre de vie au milieu d'un paysage d'eau et de verdure. Ce cadre de vie est très recherché par les gens travaillant sur Cambrai.



Le village de Thun s'est installé au bord de l'Escaut, entre deux plateaux. (plateau sec et plateau à riots)

Le territoire communal offre :

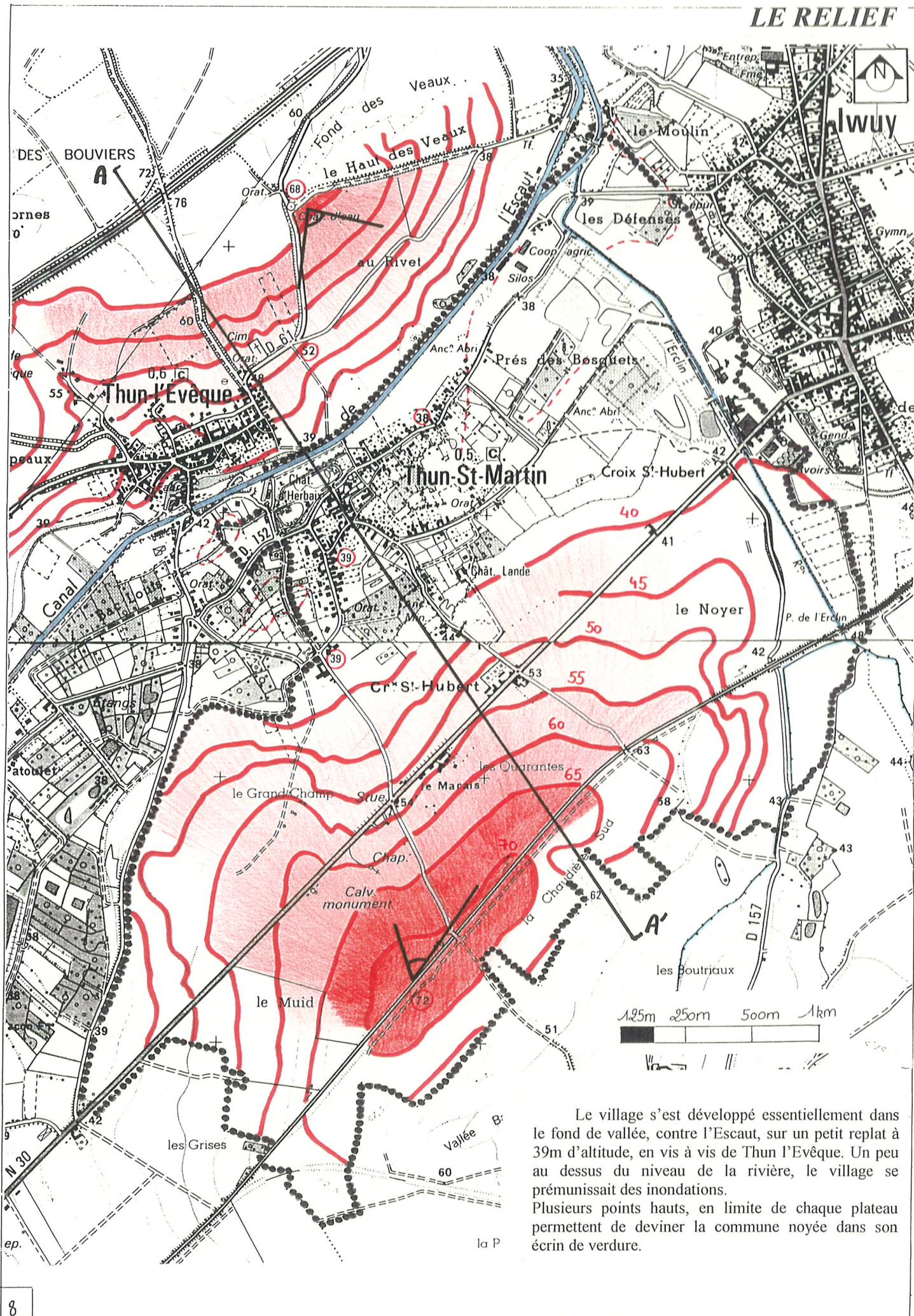
- des éléments de paysage révélant une ancienne activité industrielle le long de l'Escaut. (sucreries, silos, quais, architecture ouvrière, jardins ouvriers...)
- l'image d'une commune entourée de prairies humides bordées de Saules et de ses potagers, au fond de la vallée.
- Un paysage de champs ouverts cultivés sur le plateau limoneux.

Thun Saint Martin est donc « un morceau de campagne » inscrit dans un environnement industriel très proche.

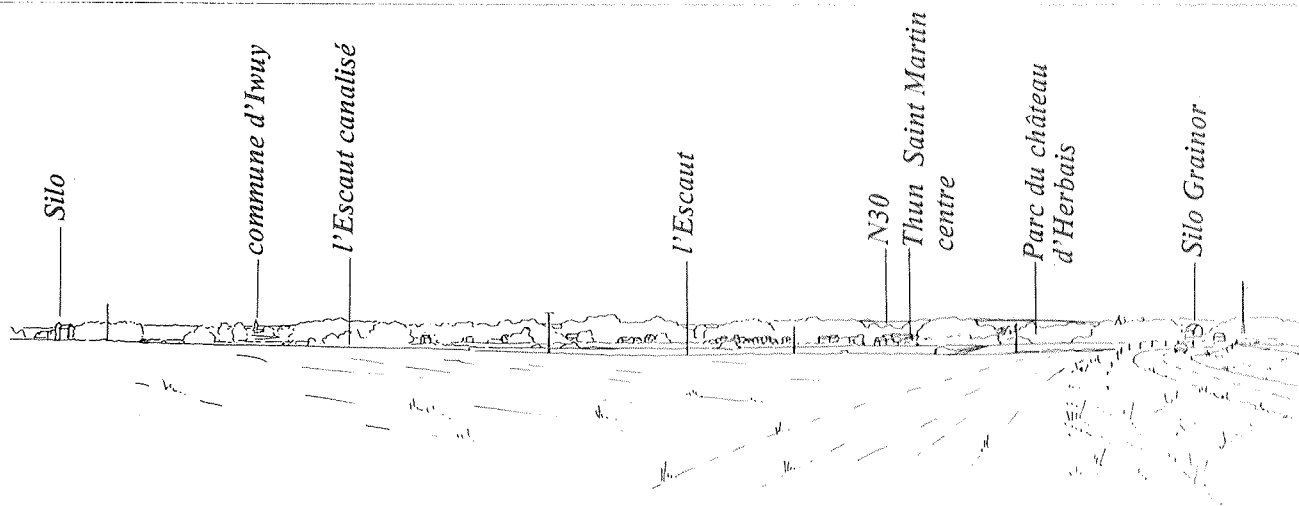
LE TERRITOIRE

- *le relief*
- *l'hydrographie*
- *la végétation*
- *synthèse des paysages*
- *évolution du paysage*
- *le réseau viaire*
- *les itinéraires de promenade*
- *les entrées du village*

LE RELIEF



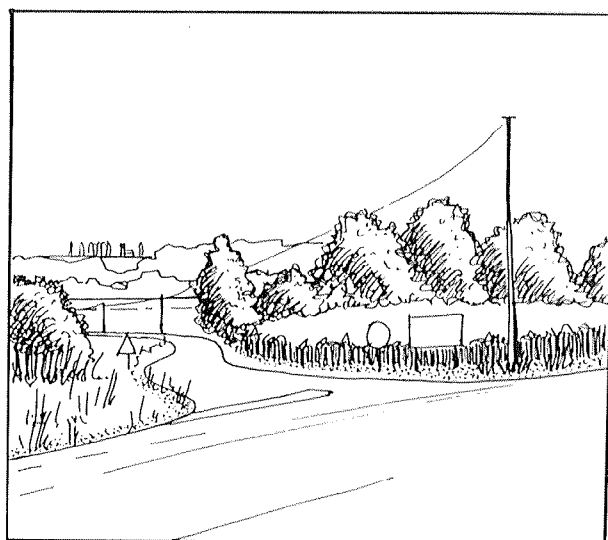
Le village s'est développé essentiellement dans le fond de vallée, contre l'Escaut, sur un petit replat à 39m d'altitude, en vis à vis de Thun l'Évêque. Un peu au dessus du niveau de la rivière, le village se prémunissait des inondations. Plusieurs points hauts, en limite de chaque plateau permettent de deviner la commune noyée dans son écrin de verdure.



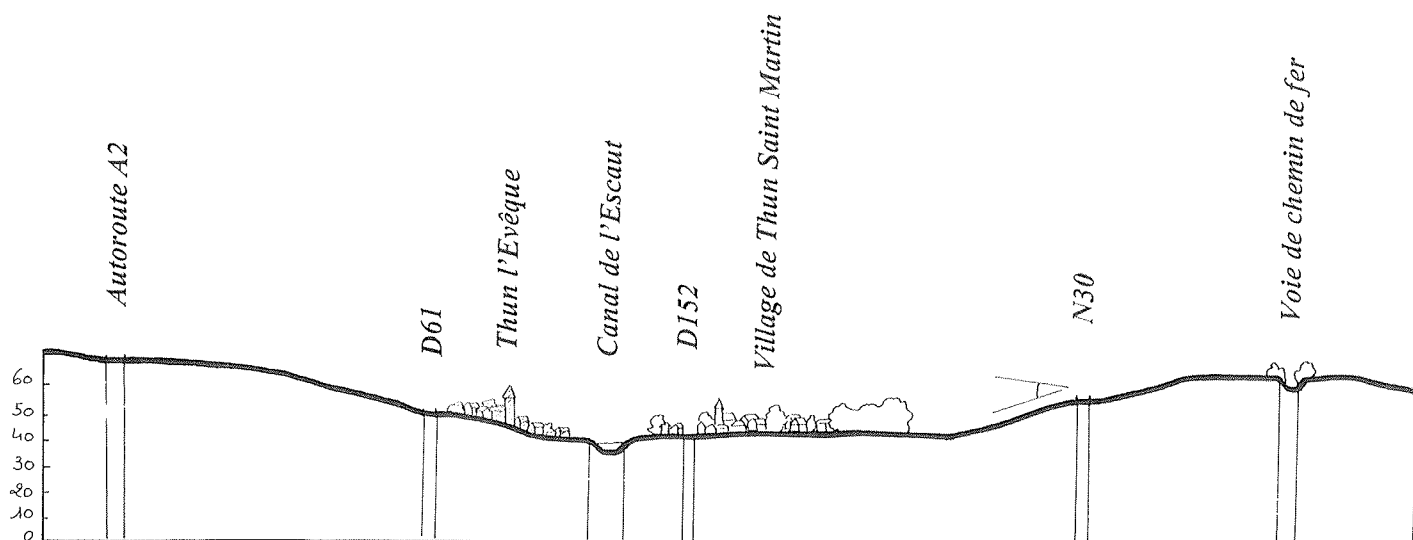
**Panorama depuis le Haut des Veaux
La vallée de l'Escaut : une forêt linéaire**

Cette topographie du territoire a été un atout à travers l'histoire de la commune puisque tout en étant proche de Cambrai et du canal et en se développant à « leur insu », Thun a su préserver une certaine intimité, retiré près de l'eau.
 Cette position nous donne la possibilité d'avoir une vision de sa longue silhouette où se mêlent végétation et bâti, comme un trait de verdure en fond de vallée.

Il serait donc opportun de préserver cette silhouette harmonieuse, visible depuis la Nationale.



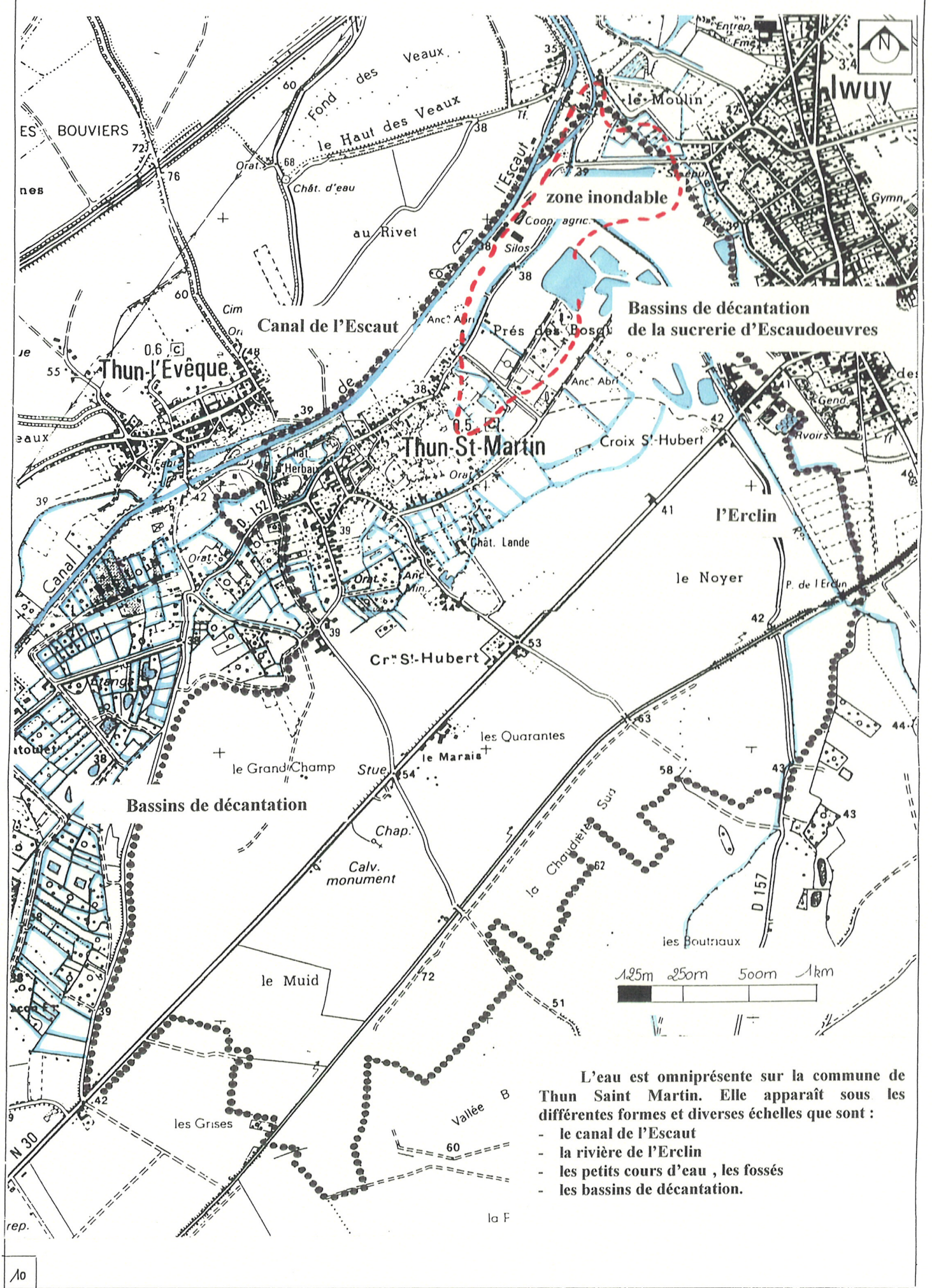
Depuis la N30, on « descend » vers le village.



Coupe AA'

Alors que les villages de Thun l'Evêque et de Thun Saint Martin se sont développés en vis à vis, chacun sur un versant, les plateaux se sont prêtés au passage des grandes infrastructures routières et autoroutières, loin de tout risque d'inondation.

HYDROGRAPHIE



L'eau est omniprésente sur la commune de Thun Saint Martin. Elle apparaît sous les différentes formes et diverses échelles que sont :

- le canal de l'Escaut
- la rivière de l'Erclin
- les petits cours d'eau , les fossés
- les bassins de décantation.



L'Escaut, un axe structurel trop peu visible.



La rivière de l'Erclin, entre canal et ruisseaux.



Les ponts : un moyen de révéler l'eau.



Les ruisseaux, dans le village, cernent chaque propriété pour mieux les préserver du calme.

L'Escaut : autrefois, l'Escaut présentait un lit tortueux et souple. Aujourd'hui, il est canalisé et sert de voie navigable pour le transport des céréales. Il fut un axe de circulation très important pour les péniches jusque dans les années 70. Aujourd'hui encore, deux silos bordent la rivière sur le territoire de Thun, et des quais ont été spécialement construits pour le chargement des péniches.

En terme de paysage, c'est un axe très structurel, mais finalement peu perceptible, car peu de végétation l'accompagne.

L'Erclin : Cette rivière prend sa source sur le plateau, traverse le territoire de Thun en limite, puis se jette dans l'Escaut.

Les petits cours d'eau : omniprésents dans le village, ils permettent d'éviter les inondations. Ils « quadrillent » le territoire et ont donné le surnom de « petite Venise du Cambrésis » au village. (Voix du Nord du 2 juin 1982)

Les bassins de décantation : Cette eau polluée provient de l'activité industrielle de la sucrerie d'Escaudoevres. Celle-ci réalise une autoépuration de ses eaux dans des bassins de stockage, lagunage. Une fois filtrée, l'eau est rejetée dans le canal.

Ces bassins, talutés et plantés de peupliers, sont très visibles.

Aujourd'hui, même si l'activité des bateliers s'est ralentie avec celle des industries, l'eau garde surtout une grande place dans le décor de Thun, en participant au cadre de vie.

Vers une révélation et une plus grande participation du canal dans le paysage communal :

- plantation des bords du canal
- refaire le chemin de halage

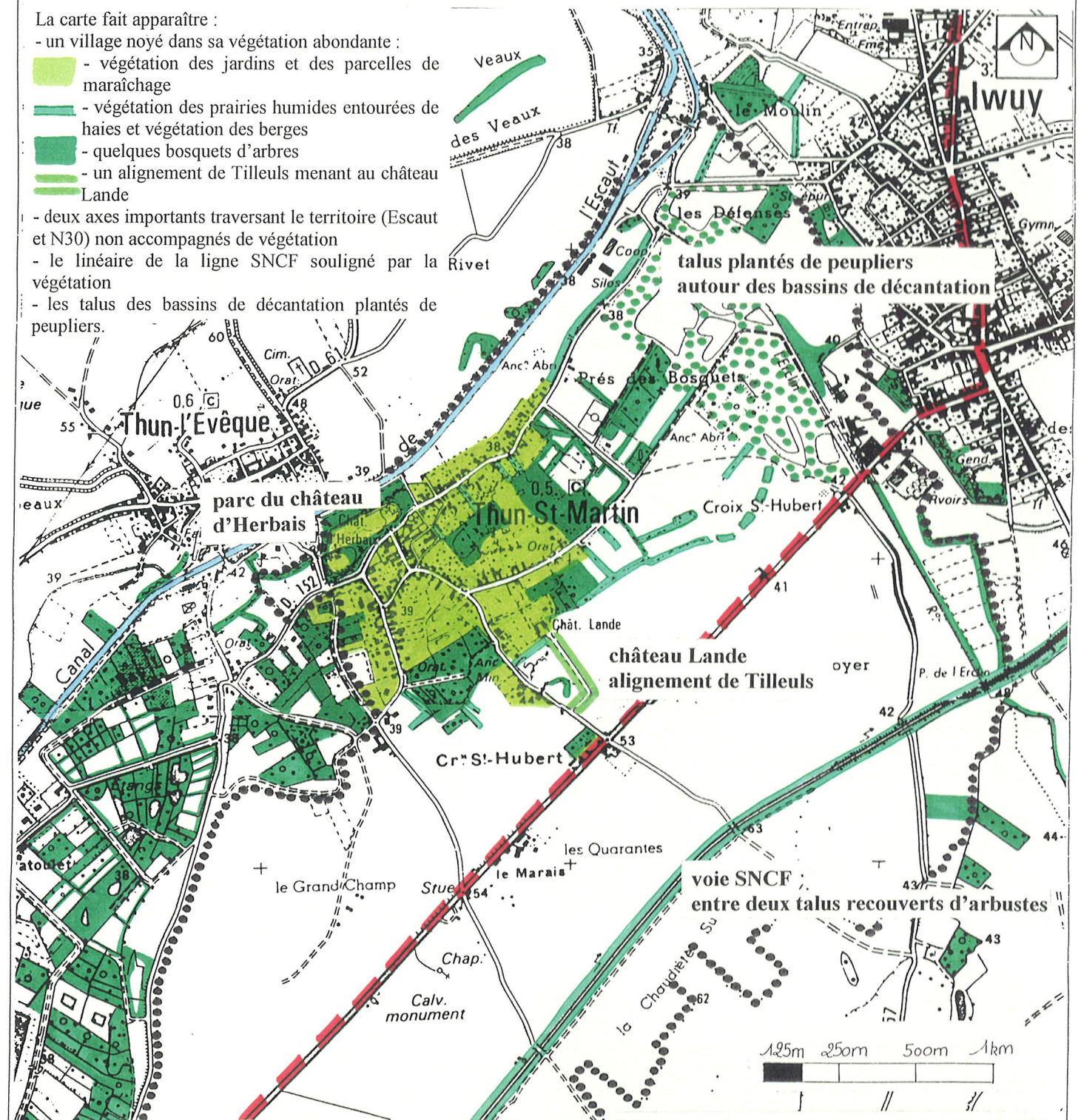
Révéler l'eau sous toutes ses formes :

- mise en valeur des ponts
- mise en valeur et entretien des cours d'eau et des fossés

VEGETATION

La carte fait apparaître :

- un village noyé dans sa végétation abondante :
- végétation des jardins et des parcelles de maraîchage
- végétation des prairies humides entourées de haies et végétation des berges
- quelques bosquets d'arbres
- un alignement de Tilleuls menant au château Lande
- Lande
- deux axes importants traversant le territoire (Escaut et N30) non accompagnés de végétation
- le linéaire de la ligne SNCF souligné par la végétation
- les talus des bassins de décantation plantés de peupliers.



Parcelles de maraîchage en cœur d'îlots



La RN 30, un axe dépourvu d'accompagnement végétal



Talus plantés de peupliers autour des bassins de décantation



Prairies humides entourées de végétation

La végétation des bords d'eau :

L'eau s'accompagne souvent d'un cortège végétal dont les principales essences arborescentes sont les suivantes : saules blancs, saules têtards, aulnes glutineux, frênes, ormeaux, sureaux, aubépines, églantiers, noisetiers.

Ce type de végétation présente

- un intérêt écologique (faune, retenue des talus, protection contre les inondations)
- un intérêt visuel

Cette végétation qui constitue toute la richesse du terroir est un patrimoine qu'il faut respecter

La végétation du village

Le village se caractérise par une végétation plus horticole : celle de tous les petits jardins, qu'ils soient au bord de l'eau ou non. Il est aussi marqué par les plantations régulières et colorées des parcelles de maraîchage qui constituent un décor et une richesse à elles seules.

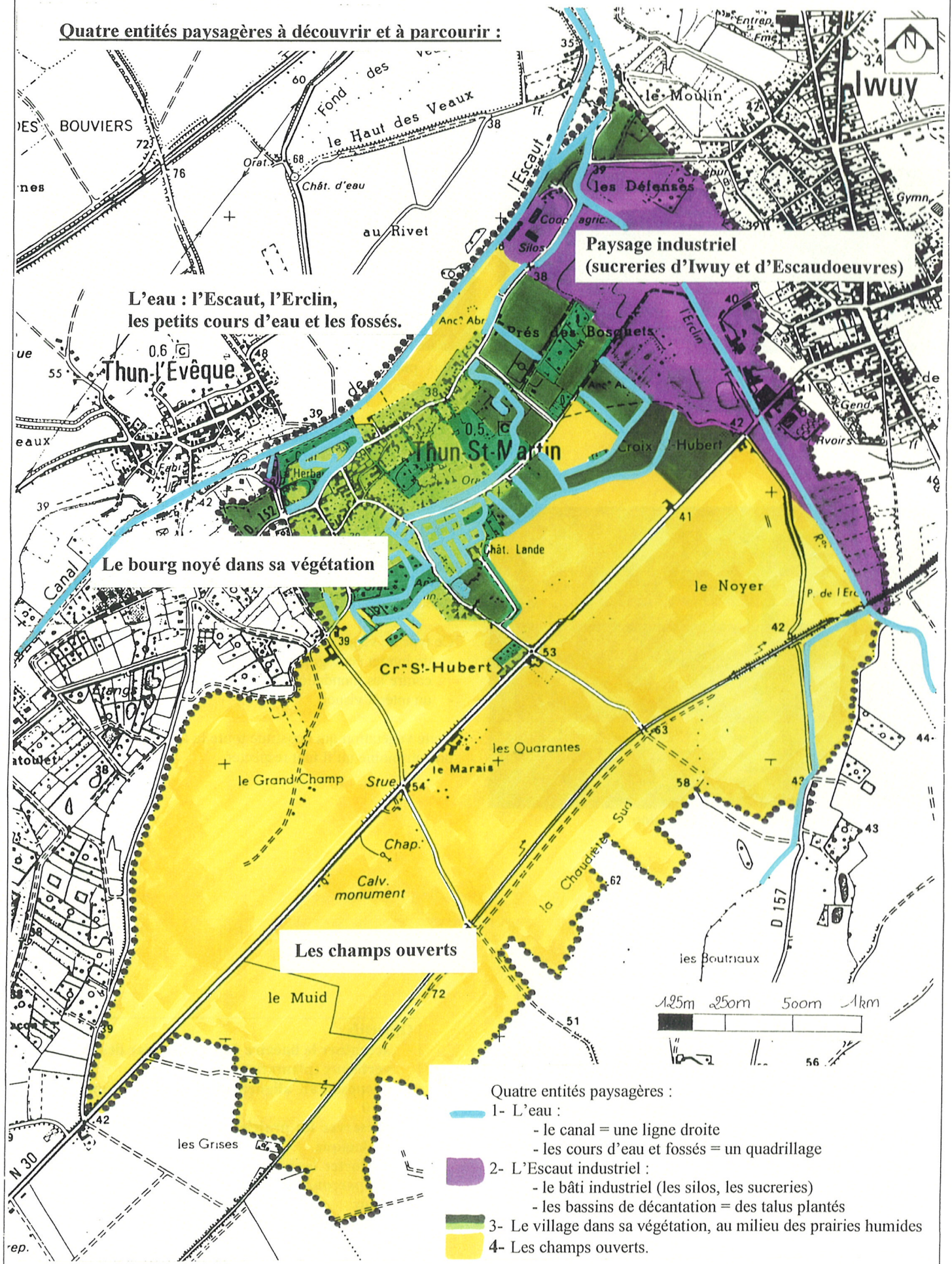
Les cadres végétaux des deux châteaux sont également des éléments très présents dans le village. La lisière du parc du château d'Herbaix fait partie intégrante du bourg, tandis que l'alignement de tilleuls du château Lande est visible de très loin depuis la nationale.

Objectifs :

- **accentuer le linéaire de l'Escaut par des éléments verticaux (plantations)**
- **proposer un alignement ponctuel le long de la N30**
- **préserver les prairies humides pour leur valeur écologique**
- **conforter les vues vers les parcelles maraîchères (en parcourant les sentiers)**
- **avoir une attention particulière pour l'alignement d'arbres marquant l'entrée du château Lande**

SYNTHESE DES PAYSAGES

Quatre entités paysagères à découvrir et à parcourir :



L'eau : l'Escaut, l'Erclin, les petits cours d'eau et les fossés.

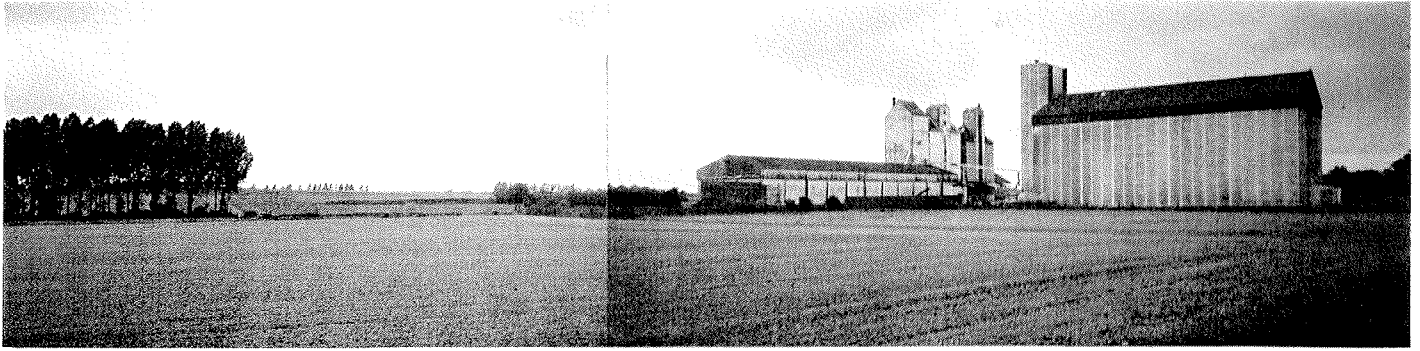
Le bourg noyé dans sa végétation

Paysage industriel (sucreries d'Iwuy et d'Escaudoevres)

Les champs ouverts

Quatre entités paysagères :

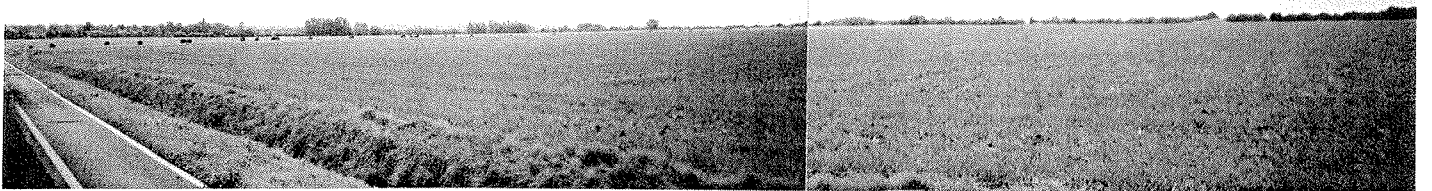
- 1- L'eau :
 - le canal = une ligne droite
 - les cours d'eau et fossés = un quadrillage
- 2- L'Escaut industriel :
 - le bâti industriel (les silos, les sucreries)
 - les bassins de décantation = des talus plantés
- 3- Le village dans sa végétation, au milieu des prairies humides
- 4- Les champs ouverts.



Le canal de l'Escaut, une ligne droite dans le paysage.



Le bourg noyé dans sa végétation, au milieu des prairies humides, que l'on devine depuis la Nationale, donne une dimension intimiste au fond de vallée.



Les champs ouverts sur le plateau.

Objectifs :

- découvrir tous ces paysages par des promenades étudiées
- révéler le paysage de l'eau comme un atout majeur
- améliorer l'image de la friche industrielle à la sortie d'Iwuy grâce à sa reconversion
- conserver les prairies humides et la végétation hydrophile, écrin de la commune
- préserver une silhouette harmonieuse du village depuis la nationale.



Photographie aérienne de 1953



Photographie aérienne de 1994

Entre 1953, 1994 et aujourd'hui

Une comparaison attentive des photographies aériennes de 1953 et 1994, et de l'état des lieux actuel nous permet de mesurer l'évolution rapide des faciès du paysage.

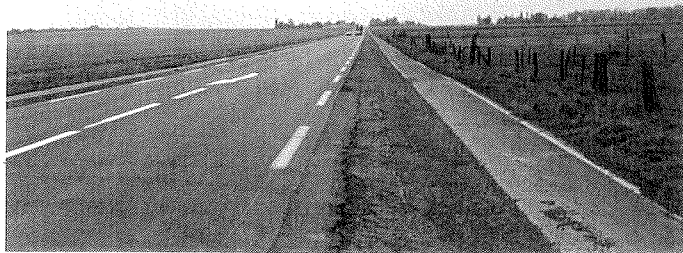
Ainsi en 1994 les bords de l'Escaut étaient plantés de hauts arbres. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, dépourvu de sa végétation, le canal est moins perceptible.

La nationale 30 était plantée de façon séquentielle en 1953. Aujourd'hui elle ne l'est plus. La route est plus monotone, et ce phénomène favorise une vitesse de circulation accrue.

En 1953 l'autoroute n'existait pas. En 1994 elle entaille un paysage de champs ouverts. Tout le long de son tracé les parcelles de champs ont subi le remembrement tout comme une bonne partie du territoire.

Un autre changement dans le territoire de Thun s'est opéré entre 1953 et 1994 : c'est l'apparition des bassins de décantation et de leurs talus recouverts de peupliers. Relativement discrets dans le paysage, ils représentent néanmoins une portion de territoire importante qui n'est perceptible que dans la « pratique » puisque ce sont des lieux que l'on ne peut plus traverser aussi facilement.

Ainsi, des éléments de paysage de Thun, évidents actuellement sont apparus en quelques décennies. Parmi ces changements, il nous semblerait intéressant de retrouver des plantations le long de la nationale et du canal afin de mettre en valeur ces deux éléments.



La Nationale 30, un axe majeur



La rue des Cutiviers, un raccourci vers l'A2



La rue Charles Delloye, une voirie secondaire



Une voie de desserte

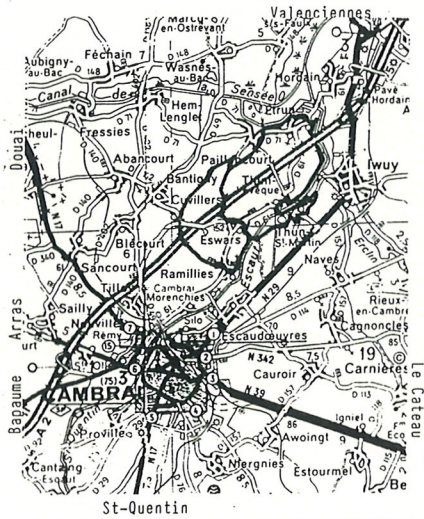


Chemin pavé servant de limite communale avec Escaudoevres



Chemin de terre appelé ruelle Mazinghe

Un itinéraire déjà en place



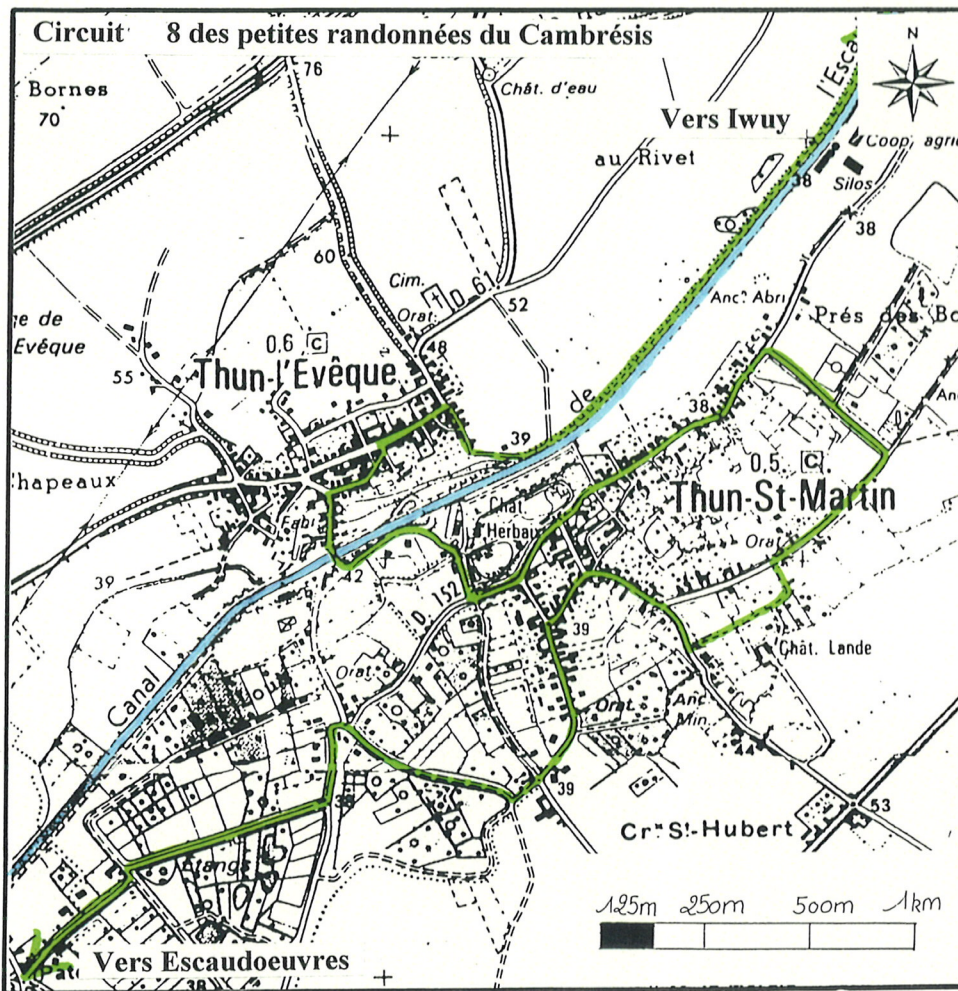
Pour découvrir Thun, un circuit existe déjà, il s'agit du « circuit n°8 des petites randonnées du Cambrésis », de 16 km, d'une durée de 4h (balisage vert).

Cet itinéraire traverse à la fois les villages d'Ewars, Pailencourt, Etrun, Thun l'Evêque et Thun St Martin.

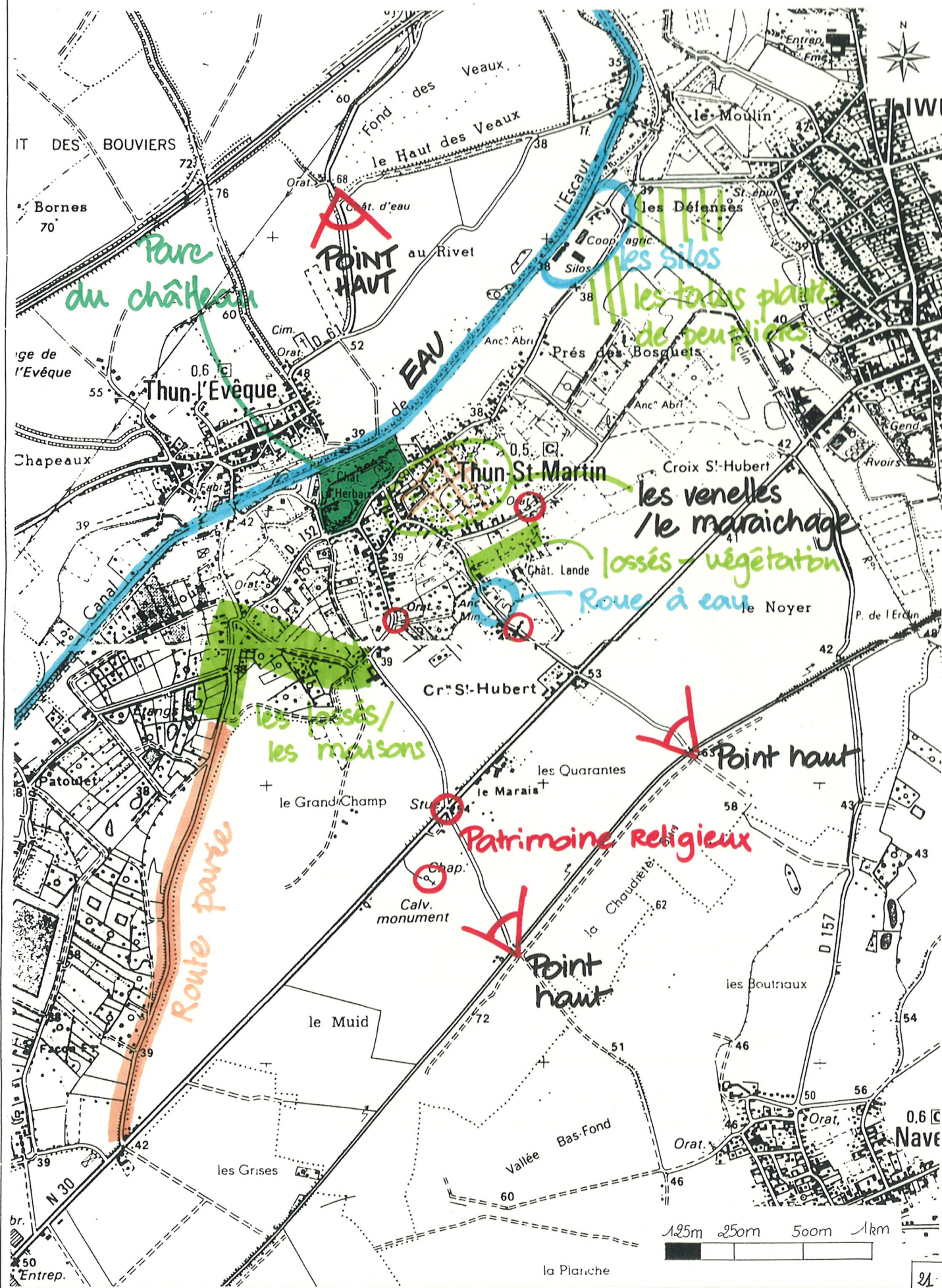
Au niveau de Thun il permet de découvrir une partie du patrimoine historique et religieux du village (le parc du château d'Herbaix, l'église, la roue à aubes du moulin), d'avoir un bon aperçu du paysage lié à l'eau (le canal, les fossés), et du village dans sa végétation au milieu des prairies humides.

Ce premier parcours devrait tout simplement être balisé clairement sur le terrain dans un premier temps, puis être intégré dans une plaquette touristique avec les autres circuits proposés.

Le deuxième cahier « propositions » suggèrera différents itinéraires de promenades.



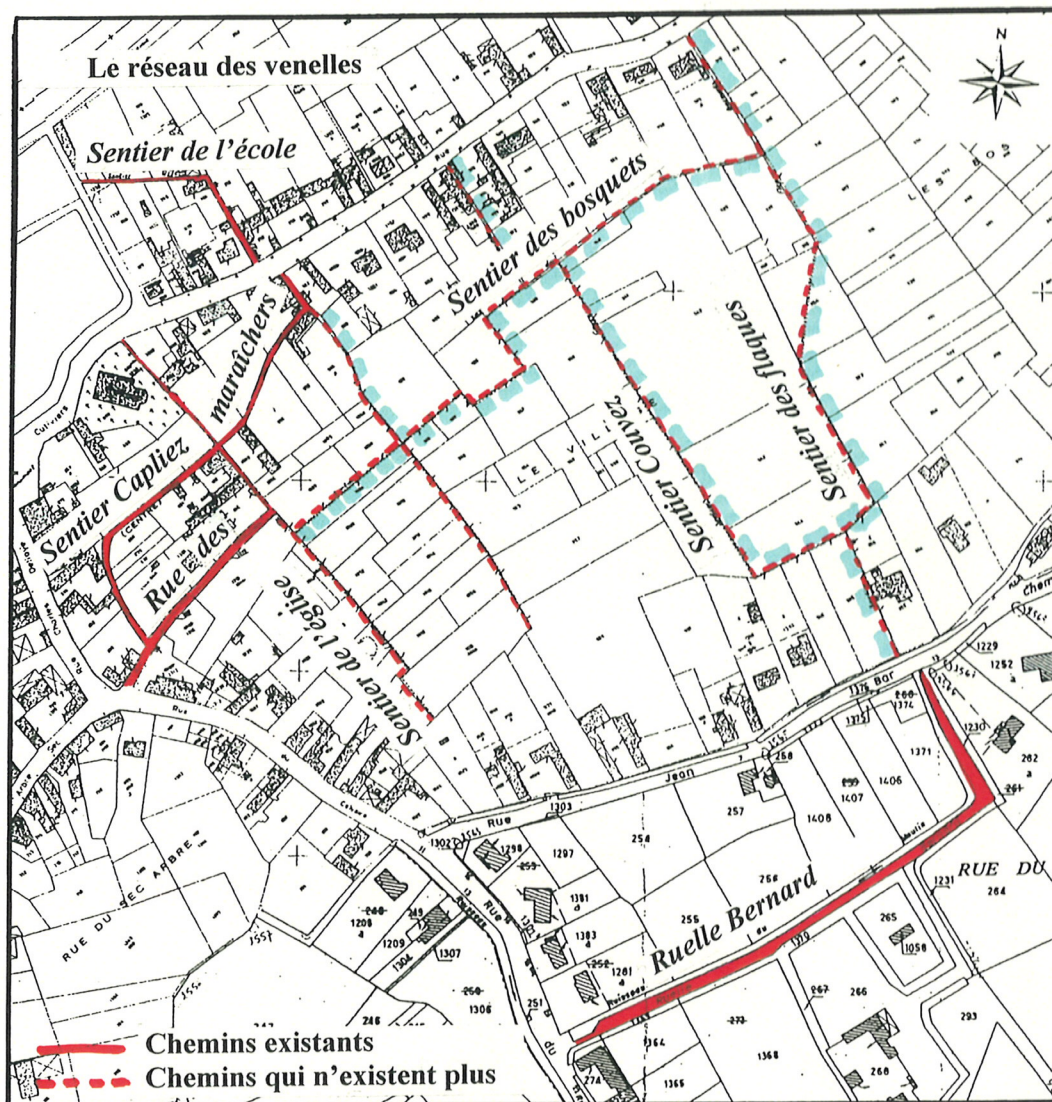
Quelques éléments intéressants à découvrir



A la découverte du coeur du village... : le réseau des venelles

En plus des chemins pavés et des chemins agricoles, le territoire de Thun dispose d'un réseau de venelles en coeur d'îlot ; en empruntant ces venelles, on découvre les arrières des maisons, les jardins et les potagers. Ce décor donne un côté intime à la promenade.

Malheureusement, aujourd'hui, un grand nombre de ces venelles a disparu. Il serait intéressant de les « ré-ouvrir » car ils pourraient servir aux usages quotidiens : les enfants se rendant à l'école éviteraient ainsi les axes de circulation automobile.



Objectif :
faire revivre les sentiers disparus.

On tiendra compte de ce « potentiel » (le patrimoine remarquable comme les venelles) pour les intégrer dans les différents parcours de promenade que nous proposerons.



Sentier Capliez



Rue des maraîchers



Sentier de l'école



Sentier de l'église



Promenade au cœur des parcelles maraîchères

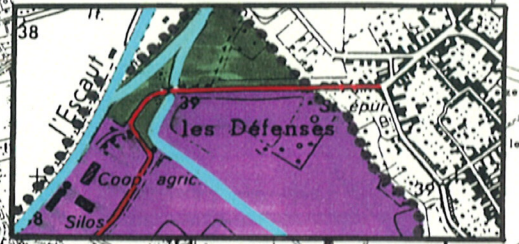


Un tronçon du sentier de l'église qui n'existe plus

ENTREES DU VILLAGE



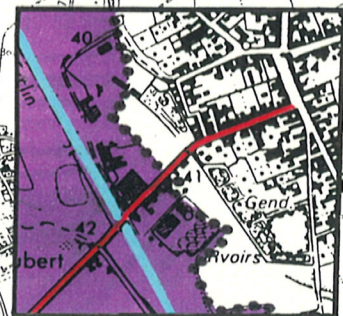
Entrée Nord depuis Iwuy



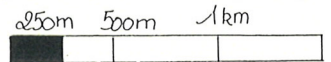
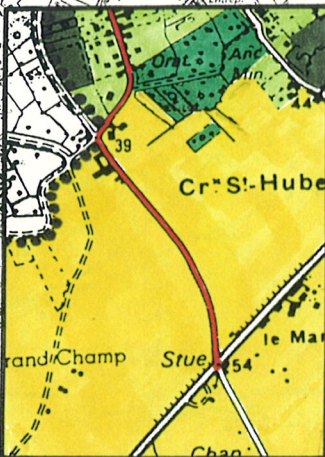
Entrée depuis Thun l'Evêque

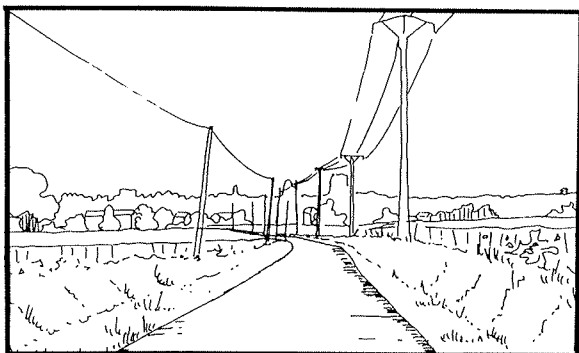
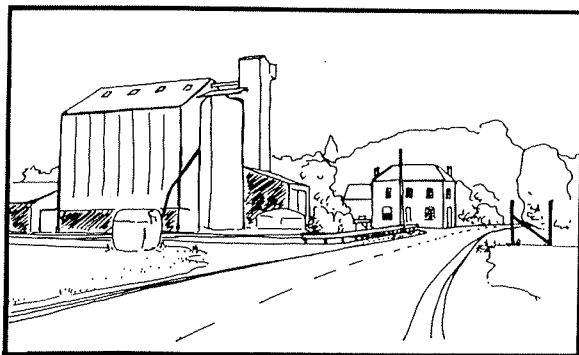


Entrée depuis la Nationale
et la friche industrielle de la sucrerie



Entrée par la rue du calvaire





Depuis la Nationale 30

L'automobiliste qui traverse le territoire de la commune, d'Iwuy à Escaudoevres, conserve une piètre image de Thun, que les élus entendent bien changer.

Rattachée à Thun bien qu'étant accolée à Iwuy, la friche industrielle de l'ancienne sucrerie donne une première vision plutôt triste. Ce sont surtout ses abords et ses limites qu'il faut aménager en priorité. Le terrain et les bâtiments feront l'objet d'une requalification.

Puis, égrenées le long de la nationale, au milieu des champs, quelques maisons, regroupées en hameaux s'accrochent aux intersections de la N30 et des routes qui descendent vers le bourg.

Ces façades qui constituent la « vitrine » de Thun n'ont rien à voir avec le charme que dévoile le reste du village.

Objectifs :

Un aménagement linéaire et homogène de la nationale, depuis Iwuy jusqu'à Escaudoevres, permettrait de mettre en valeur l'image de la commune et d'associer les différents hameaux et l'entrée de la sucrerie au restant du village.

Entrée Nord depuis Iwuy

Cette entrée a un caractère rural. On traverse un paysage de prairies bocagères, passe sur plusieurs ponts, longe les silos de la coopérative agricole et les bassins de décantation avant d'arriver dans la zone bâtie qui s'égrène le long de la route.

Entre les silos et les premières maisons, l'Escaut n'est quasiment pas perceptible bien que très proche.

Objectifs :

- mettre en valeur les ponts
- préserver les prairies bocagères
- faire apparaître l'Escaut.

Entrée depuis Thun l'Evêque

C'est le silo et son quai (bras rajouté au canal pour le chargement des péniches), qui constituent l'élément marquant de l'entrée depuis Thun l'Evêque. Une fois passé le silo, on franchit la rivière de la Rasse puis on longe le parc du château d'Herbais. Les premières maisons apparaissent, le long de la D152.

Objectifs :

- traitement linéaire depuis le silo
- mise en valeur du bras de l'Escaut
- travailler les limites de la propriété du château d'Herbais
- traitement des abords de la D152

Depuis la rue du calvaire

En venant de la Nationale 30, on s'enfonce progressivement dans la vallée de l'Escaut. On quitte les champs ouverts pour une mosaïque de jardins privés et de prairies humides.

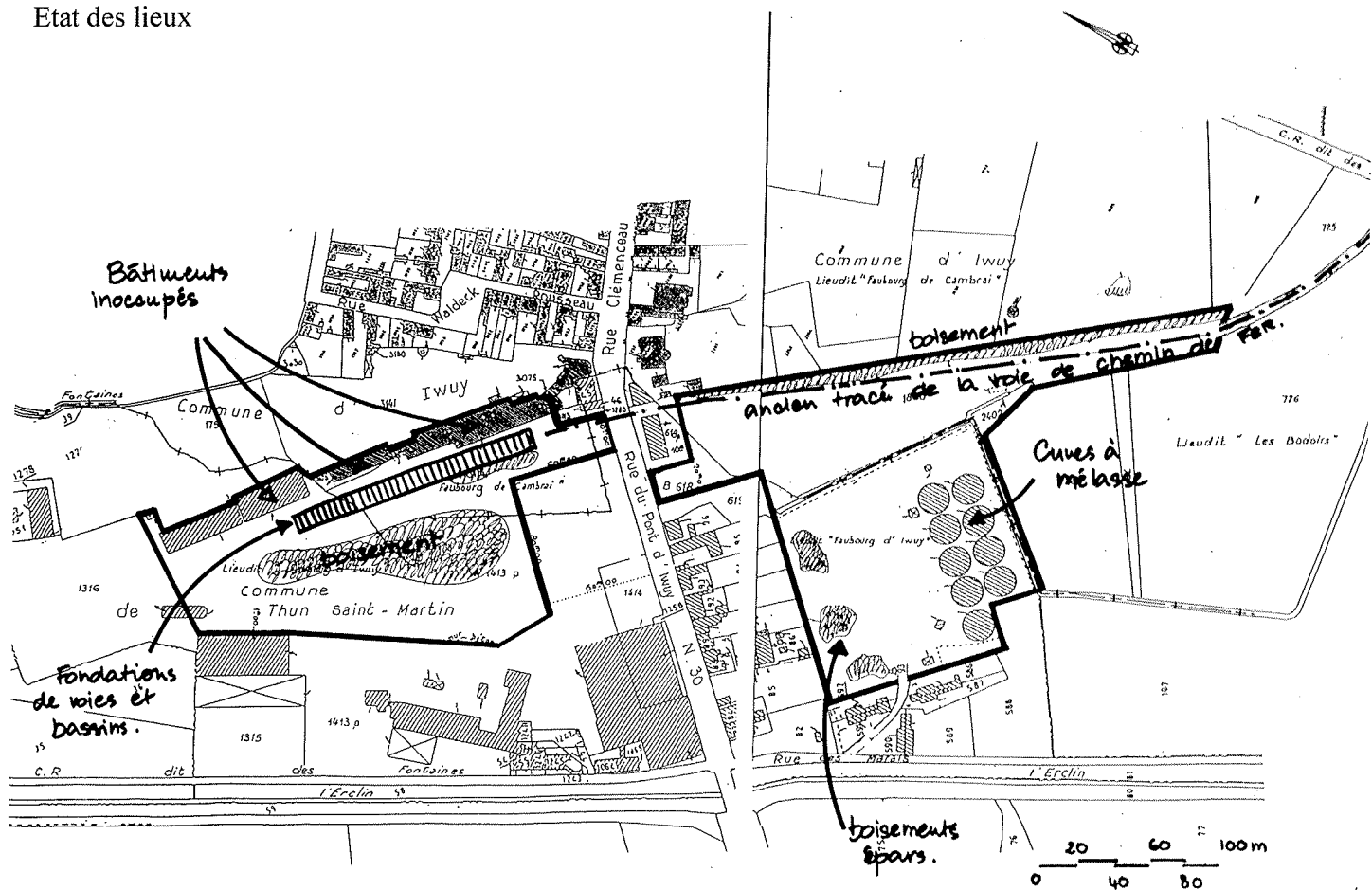
La route est bordée de hauts talus qui s'amenuisent à l'approche du bourg.

Objectif :

- enterrer le réseau électrique pour profiter pleinement du panorama.

Entrée côté Iwuy : requalification de l'ancienne sucrerie

Etat des lieux



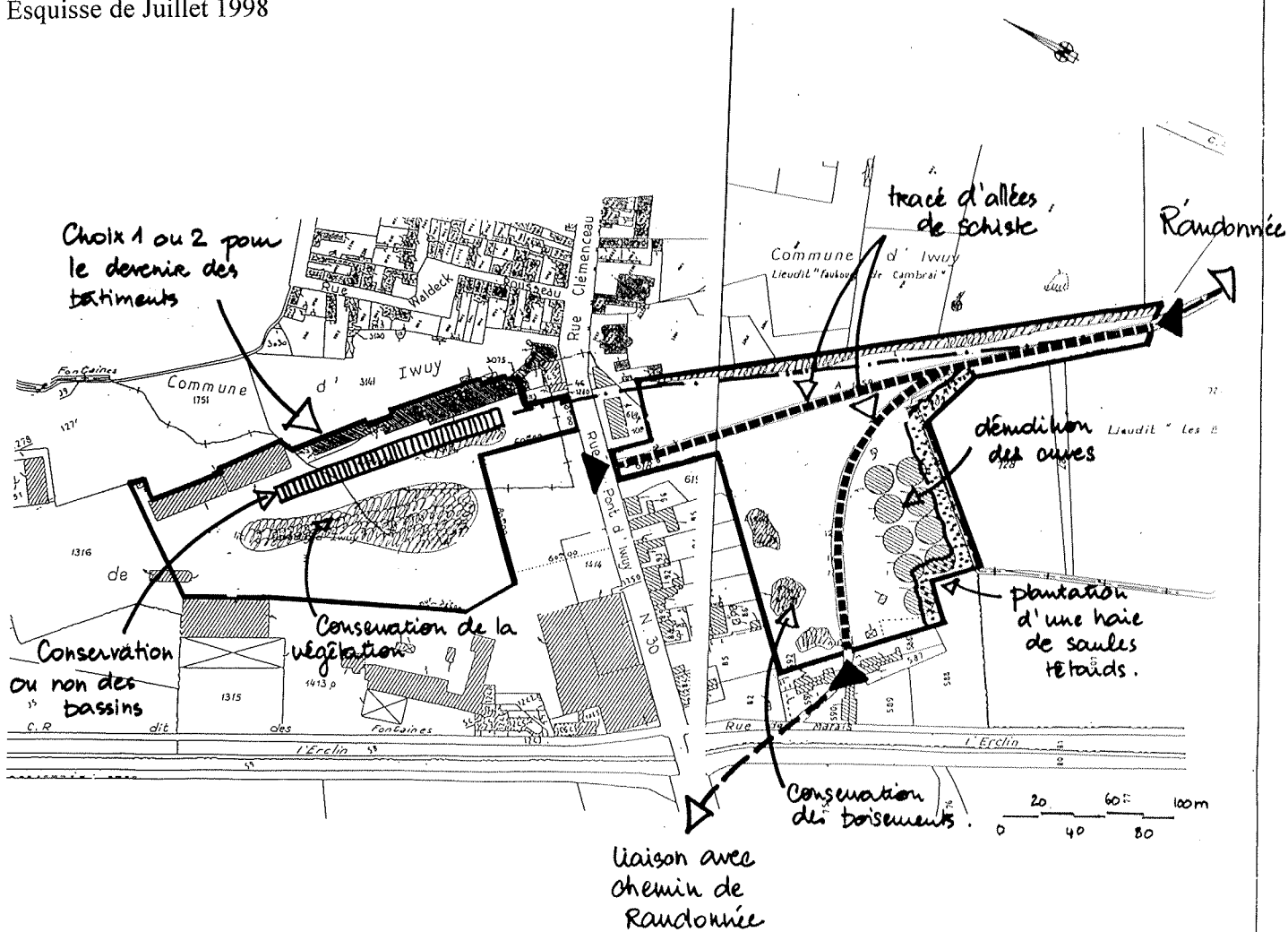
Etat des lieux :

A cheval sur le territoire de Thun Saint Martin et d'Iwuy, le site se répartit de part et d'autre de la Route Nationale n° 30.

L'ensemble au Nord de la route est encore en partie occupé par des entreprises et bâtiments agricoles, le long de l'Erclin hors du terrain concerné. Sur les lieux dits « Faubourg de Cambrai » et « Faubourg d'Iwuy », des bâtiments vides ont un intérêt architectural moindre et des toitures en mauvais état. Le terrain attenant est envahi par une végétation pionnière, au milieu de laquelle on devine encore les traces de l'ancienne voie ferrée de desserte de l'usine et des bassins.

Dans la partie au Sud de la route qui est aujourd'hui une grande prairie avec quelques arbres épars, restent les grandes cuves à mélasse.

Esquisse de Juillet 1998



Projet :

Les municipalités de Thun Saint Martin et d'Iwuy désirent avant tout améliorer l'image négative de ce site, qui pourtant est placé de manière très stratégique.

Trois solutions s'offrent quant au devenir du site au Nord de la route :

- réaliser une zone d'activité après avoir démolit les bâtiments
- accueillir à l'échelle intercommunale un centre d'initiation à l'environnement (CPIE), car la région est aujourd'hui dépourvue; ce lieu s'inscrit dans une zone humide remarquable, riche en potentialité; les environs sont aussi facteurs d'intérêt écologique, pédagogique et culturel (eau des rivières et marais, bassin rond, couloir de migration, parc du château d'Iwuy, centre de culture à Cambrai); il serait alors conservé et revalorisé une partie des bâtiments; une convention pourrait être établie avec le propriétaire des bâtiments à l'Ouest, à l'usage pédagogique; on conserverait alors les bassins et les plantes pionnières; ce projet d'envergure pourrait être subventionné à l'échelon européen; la commune peut se rapprocher pour plus d'information en ce sens de la fédération nationale des CPIE
- réaliser une base de loisir, en tant que projet intermédiaire en attendant la décision sur un devenir plus précis du site.

Dans le terrain au sud, les cuves à mélasses seront détruites, le sol sera ensemencé. Les quelques végétaux en place seront conservés et un alignement de saules têtards sera planté en limite sud du terrain. La création de chemin en schiste permettra de relier la rue du Pont d'Iwuy et la rue des Marais au chemin de l'ancienne voie ferrée, menant à la gare d'Iwuy

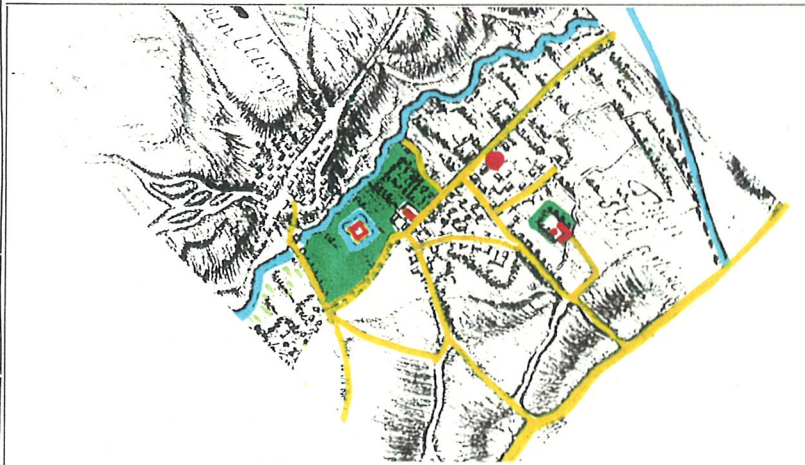
Sur l'ensemble de la friche, on veillera dans tous les cas à conserver la végétation existante qui représente un potentiel qualitatif.

Ce projet a été repris par l'agence LARUE, en coordination avec l'EPF.

LE BOURG

- *l'évolution urbaine*
- *la présence de l'eau*
- *l'architecture : l'habitat d'hier et d'aujourd'hui*
- *les édifices remarquables*
- *les limites privé-public*
- *le mobilier urbain*
- *les activités et la vie communale*
- *le centre du village :*
la place du monument aux morts

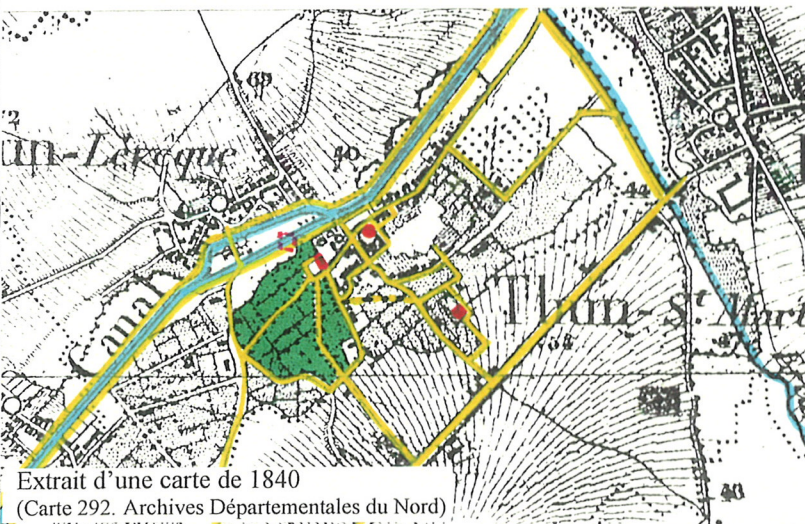
d'après les cartes anciennes



Extrait d'un plan de 1728
(Cambrai 14. Archives Départementales du Nord)

1728

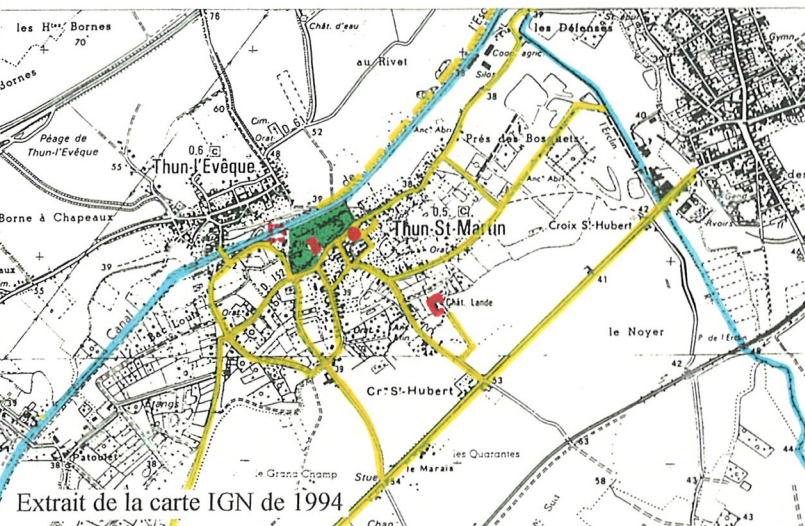
- l'Escaut présente un tracé aléatoire
- le château du Xème siècle, sur une motte féodale, proche de l'actuel château d'Herbaix est visible
- le château Lande existe déjà avec son allée (actuellement plantée)
- on retrouve déjà le tracé des principales rues : rue des Cutiviers, rue du Calvaire, rue du Cambraisis
- une rue reliant les deux châteaux a maintenant disparu



Extrait d'une carte de 1840
(Carte 292. Archives Départementales du Nord)

1840

- l'Escaut est canalisé depuis 1768
- Cela permet au village de se développer le long de la rue des Cutiviers
- un bras (l'ancienne rivière ?) est maintenu du côté de Thun l'Evêque
- deux chemins de halage existent de part et d'autre du canal
- le château féodale a disparu
- l'un des bâtiment qui le jouxtait correspond peut-être à l'actuel château d'Herbaix
- son parc est marqué par le tracé de longues allées rectilignes
- la « Grande chaussée Cambrai-Valenciennes » (actuelle N30) est tracée depuis 1736
- quelques maisons s'implantent le long de cette voie

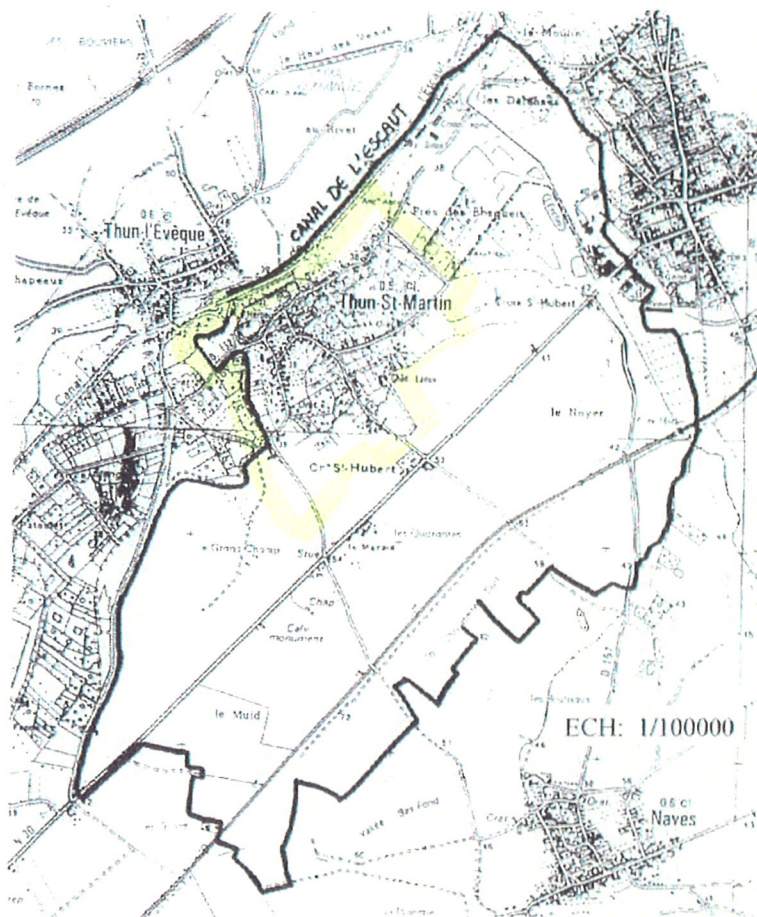


Extrait de la carte IGN de 1994

1994

- le village se développe toujours sur les mêmes axes
- plusieurs silos sont bâtis
- l'ancien domaine du château d'Herbaix est traversé par une rue qui mène plus directement vers Thun l'Evêque
- il n'existe plus qu'une toute petite partie du chemin de halage, côté Thun l'Evêque

Ainsi, la morphologie urbaine de Thun a très peu changé. On retrouve dès 1728 les traces de la trame urbaine actuelle (rue des Cutiviers, rue du Calvaire, rue du Cambraisis, et ce qui correspond à l'actuelle nationale 30). Le village s'est développé sur ces axes en « luttant » contre un élément naturel : l'eau.



LE PARCELLAIRE ET LE BATI

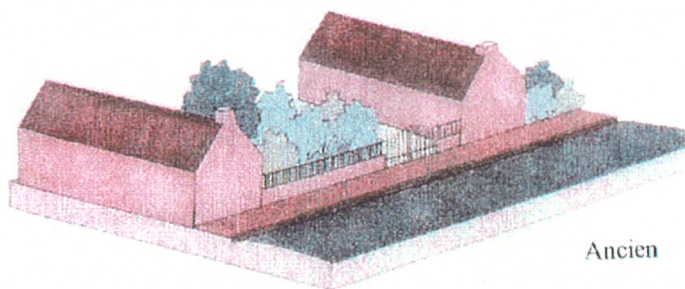
La carte ci-contre révèle:

- le bourg ancien présentant un parcellaire relativement étroit, est groupé autour de son église et de ses grosses fermes à cour carrée, elles-mêmes organisées autour du marais Saint Géry.

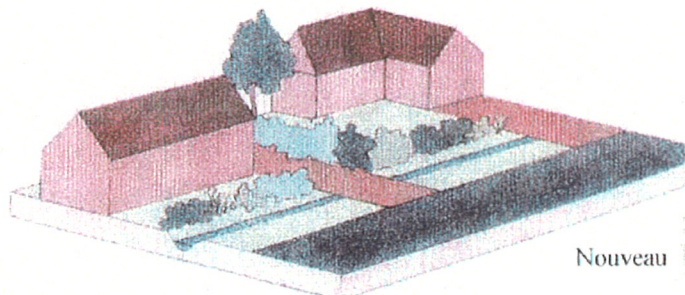
Les cours d'eau y ont été canalisés, l'eau n'est plus présente.

- les extensions récentes se situent en périphérie le long des rues et autour d'un espace nouvellement réalisé à cet effet.

Les cours et fils d'eau subsistent et font l'objet de traitements particuliers qui donnent tout son charme au voisinage.



Ancien



Nouveau

TYPOLOGIE URBAINE

- Le bourg ancien présente un parcellaire relativement étroit ou l'habitat s'installe le plus souvent, au milieu du siècle, avec le pignon sur rue; cette pratique, tend à être remplacée par l'implantation de la façade sur rue.

- Les constructions récentes sont totalement en rupture avec les pratiques du XIX^e siècle, tant par la volumétrie que par l'implantation sur le milieu de parcelles beaucoup plus grandes, ce qui augmente la consommation de terrains. Néanmoins, l'utilisation de la terre cuite (brique et tuile) permet une intégration minimale; la mise en valeur des nombreux jardins révèle un cadre de vie agréable.



	BOURG ANCIEN
	EXTENSIONS RECENTES
	FERMES
	CENTRE DE J.E. COMMUNALE
	FACADES SUR RUE

0 20 100 200 M

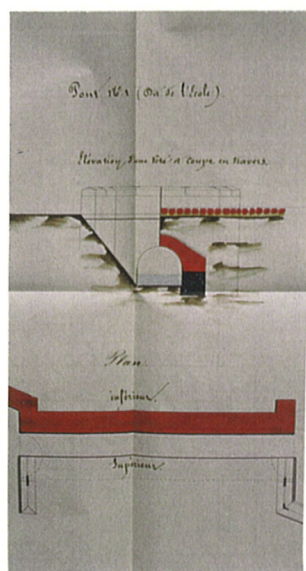
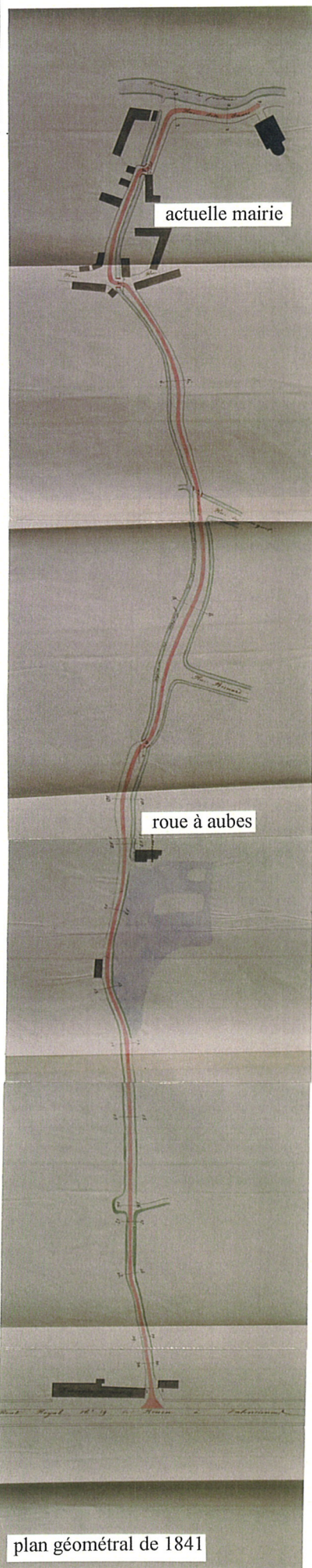
21

L'eau dans les documents anciens

Les écrits relatant les problèmes encourus par les habitants de Thun avec l'eau sont nombreux. Ainsi on projette, on réalise des écluses, des fossés, des pots pour assainir et drainer les terrains.

Un document de 1841 (plan géométral n°3915, cote 593/55, Archives départementales du nord) montre qu'un cours d'eau (le « ruissellement de la fontaine du moulin) longeait les rues actuelles du Calvaire et Charles Delloye.

Sur son tracé, on reconstruit et on répare cette année les ponts.
Exemple : le pont n°1 dit de l'école



moulin de Thun, rue du calvaire

Le cadastre de 1828 apporte lui des éléments concernant l'eau dans le parc du château d'Herbaix : l'étang, le ruisseau qui le traverse, n'avait pas le même tracé.

L'eau aujourd'hui

L'eau est un élément très présent même au cœur du village. C'est pour cette raison que Thun Saint Martin est surnommée « petite Venise du Cambrésis ».

Cette eau s'accompagne de quantité de petits aménagements privés qui font tout le charme de Thun. On retrouve cette diversité au niveau :

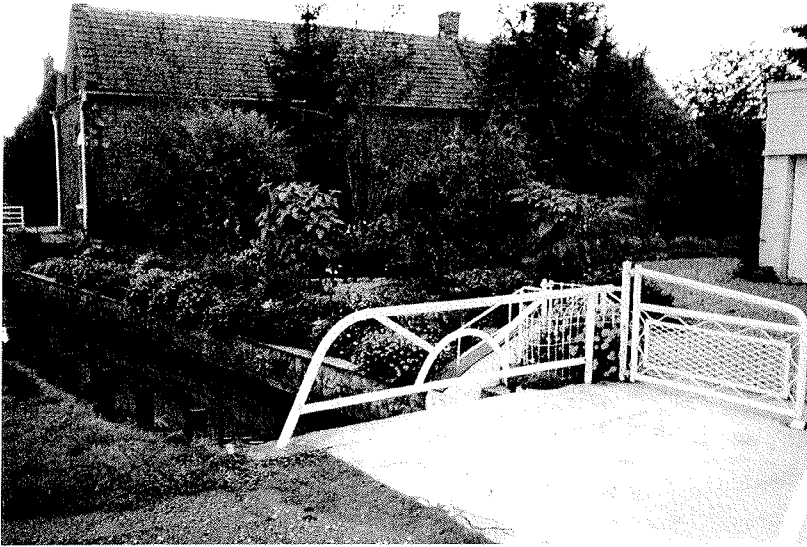
- des ponts
- des accès à l'eau
- des berges artificielles
- de la végétation

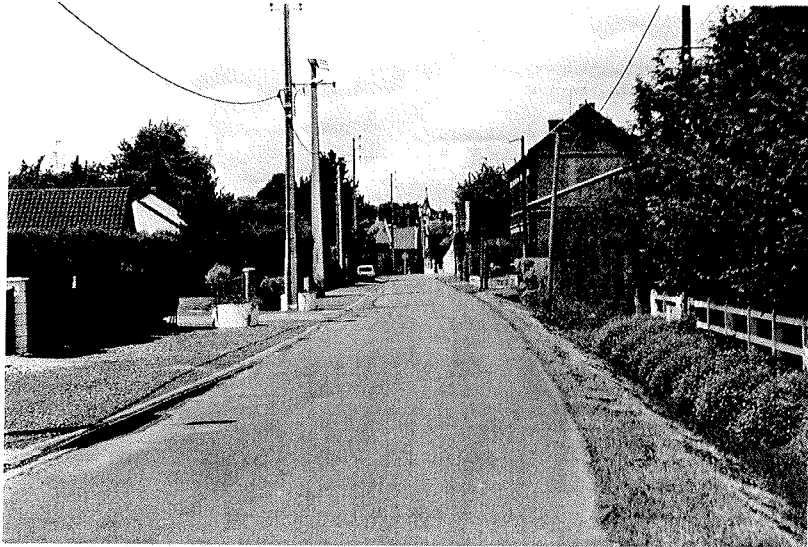
Pour que cette eau reste un atout, il faut veiller dans les petits aménagements à :

- travailler les ponts, passerelles et rambardes
- travailler les berges
- bien choisir la végétation de bord d'eau
- valoriser l'espace de séparation jardin/ruisseau en
 - conservant une certaine sobriété dans la forme pour les passerelles
 - utilisant des matériaux locaux (briques, pierres...)
 - utilisant de végétaux indigènes pour les berges

dans les aménagements à l'échelle du village :

- ne pas asphaltier toutes les rues : risque d'inondation
- ne pas faire disparaître des ruisseaux, des fossés : risque d'inondation
- les révéler en mettant en valeur les ponts (pas de tuyaux apparents)
- ne pas transformer les ruisseaux en recueil des eaux pluviales qui polluent
- entretenir sinon asphyxie





LES MATERIAUX ET VOLUMES

En terre cuite, de tuile et de briques, à volume à 2 pans à 45° environ

Mur de pierres blanches



Très rarement employé le bois est assemblé en bardage à clins.



Murs pignon à wamberghe

Alternance de lits maçonnés en pierre blanche et brique

Encadrement des baies et corniches en pierres blanches

Baies toujours plus hautes que larges



Implantation en bordure de voie ou à pignon sur rue typique du Cambrésis



L'HABITAT D'HIER XIX / début XX^e



La wamberghe disparaît

Les toitures offrent de nouvelles formes

La pierre est abandonnée

La brique joue avec les appareillages bichromatiques
les façades peintes apparaissent, avec joints en blanc, peints dits joints
hollandais



L'HABITAT D'HIER XX^e / jusque 1960 / 70



Une maison de bord de mer ou picarde

Le béton apparaît et joue les alternances avec la brique comme le redisait la pierre autrefois.



L'exception: un pavillon du bord de l'eau

Les couleurs autres que la terre cuite



L'HABITAT D'AUJOURD'HUI fin XX^e

Briques et tuiles toujours usités ce qui permet une intégration minimale au village ancien.

Les formes diffèrent quelque peu, l'implantation sur la parcelle est totalement en rupture avec les pratiques anciennes



Un souffle de modernité, rare.



Comme niché dans les arbres



Les constructions actuelles affirment le caractère résidentiel du village.

Certaines réalisations savent mettre à profit la présence de l'eau pour l'émergence d'un cadre de vie agréable.



LES EDIFICES REMARQUABLES

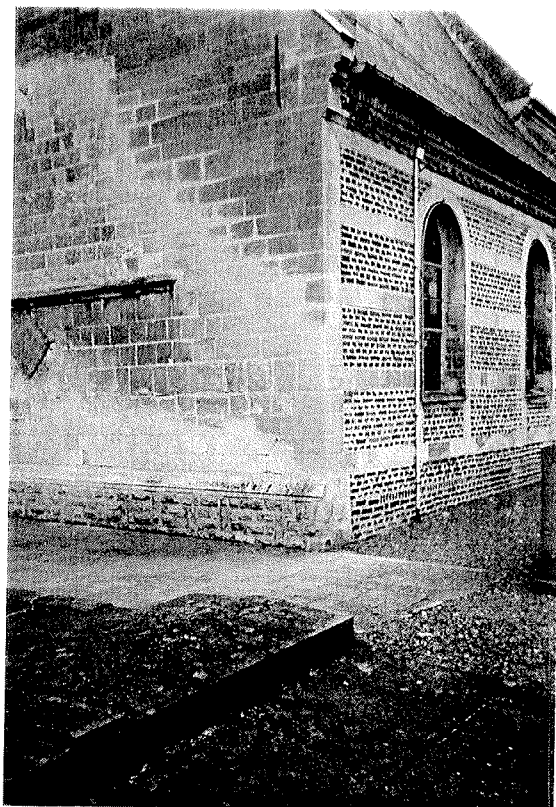


Le château est l'une des deux pièces maîtresses de Thun St. Martin, néanmoins celui-ci propriété privée, donne peu à voir. Un éclaircissement de la végétation des berges permettrait d'y remédier, à réaliser en préservant l'intimité du logis.

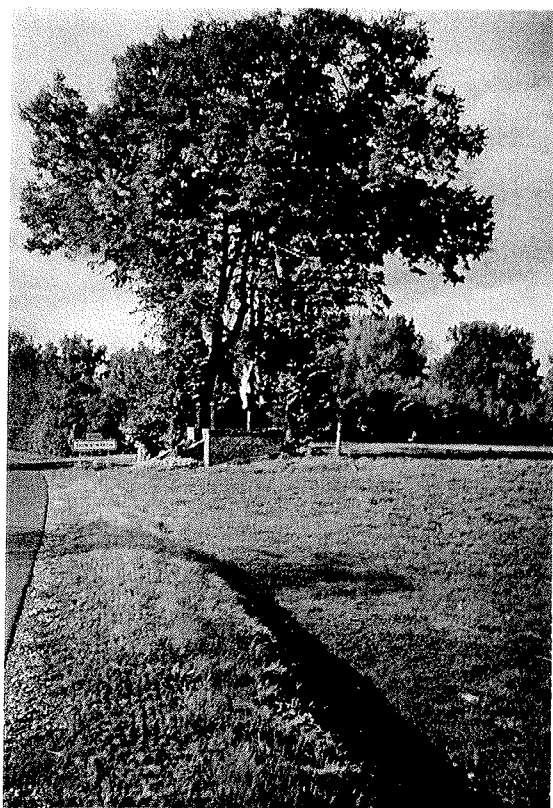
Un second château, le château Lande, est quant à lui moins situé dans le coeur du village, mais tout aussi beau, avec sa longue allée plantée de hauts arbres.

L'église est le témoin de la manière de construire à base de pierre calcaire blanche et de briques de terre cuite.

Le cimetière est demeuré autour de l'édifice.

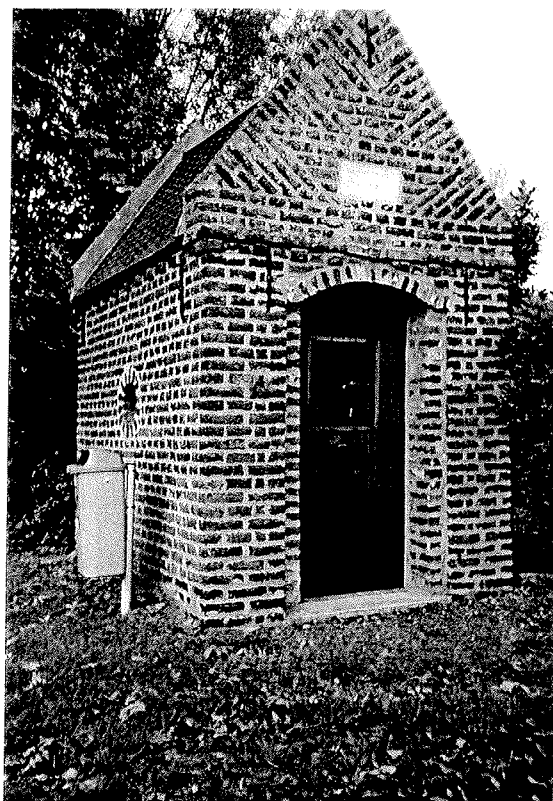
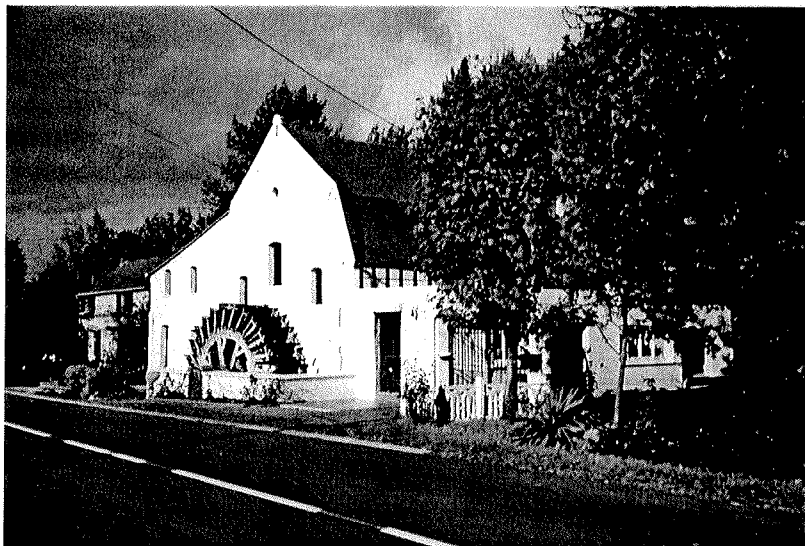


LES EVENEMENTS A MAINTENIR



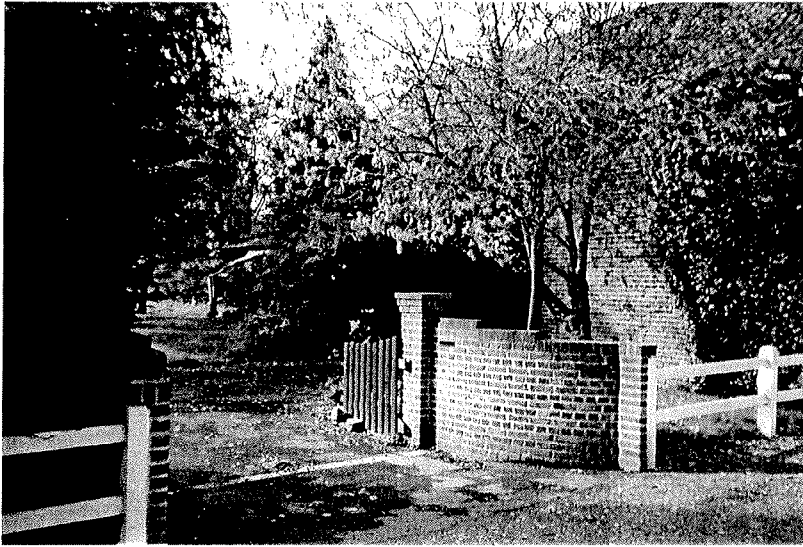
Le calvaire et ses arbres marque de belle façon l'entrée du village. L'ancien moulin, devenu habitation, se signale par sa roue à aube et l'étang de retenue d'eau tout proche.

Le long de la N39, un ancien relais fait partie de ces édifices privés qui mériteraient d'être rénové.



Les chapelles rappellent les pratiques religieuses fortement ancrées dans la vie du monde agricole d'alors.

Une autre chapelle est très visible depuis la N39.



EVOLUTION DES PRATIQUES ET DES MODES

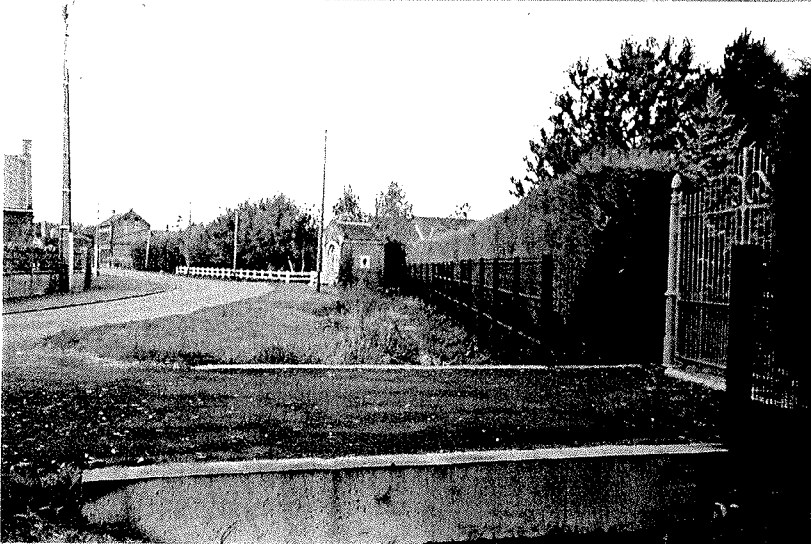
Association de lisses en béton, portail en bois, ensemble composé d'un joli travail de murets en briques



Le béton et le jeu des formes un peu chargé.



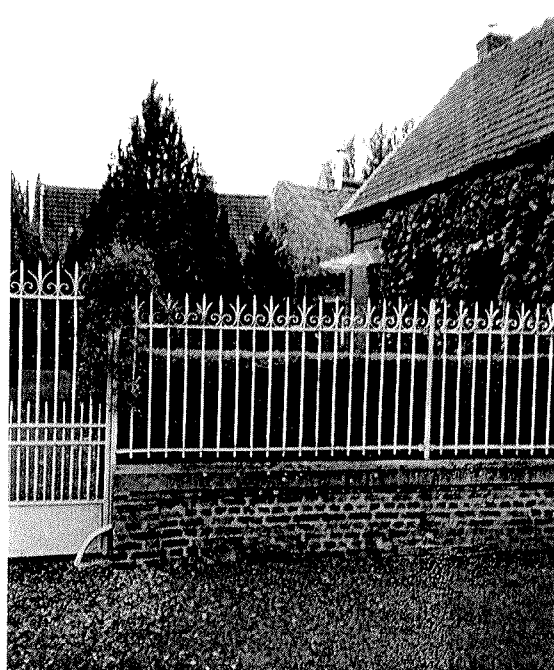
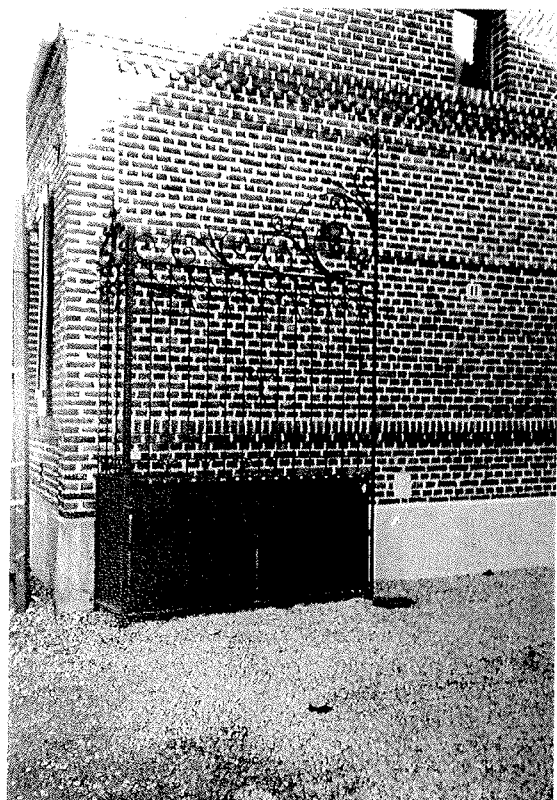
Les lisses en béton marquent la propriété sans en interdire l'accès.



Les nouveaux modèles:

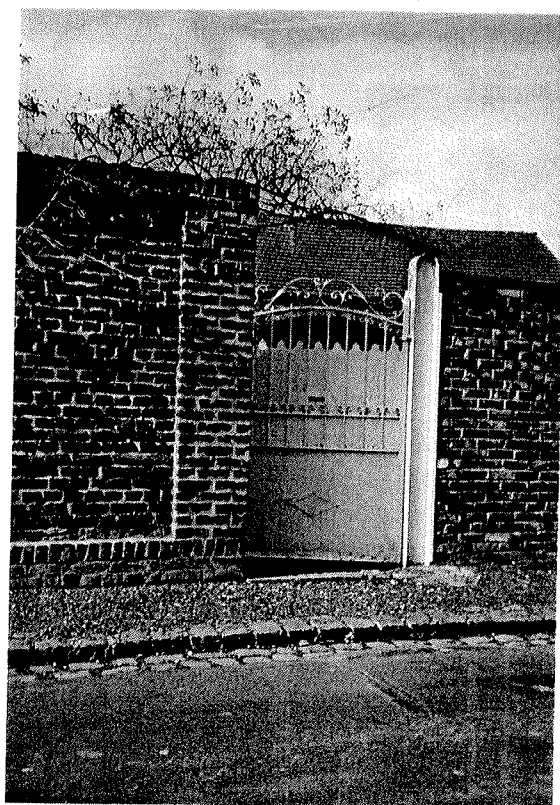
- grillages hauts doublés de " béton vert " (haies de thuyas perpétuellement vertes)
- portail en métal travaillé, reprenant les modes anciennes.

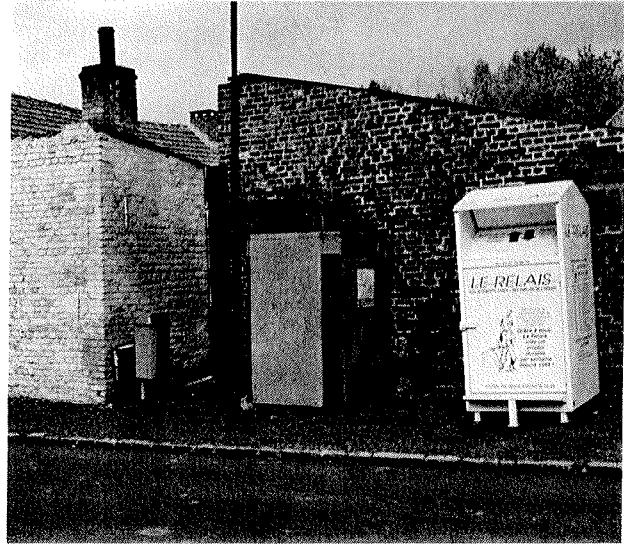
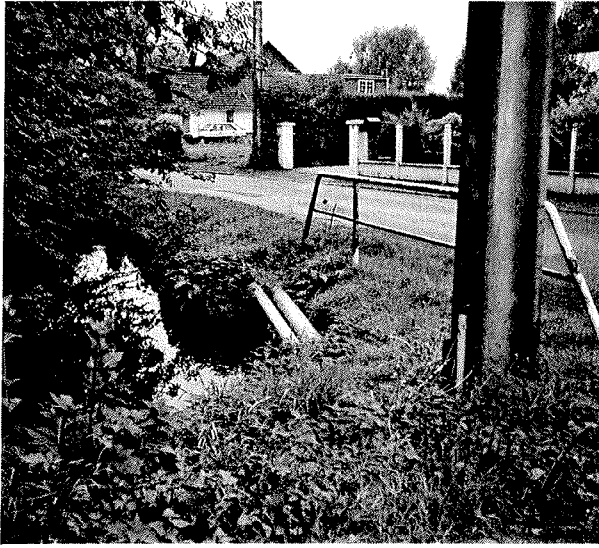
L'HERITAGE DU PASSE



Quelques beaux portails et belles clôtures à regarder
Les revêtements de sols, toujours filtrants pour les trottoirs:

- gravillons à base de schistes rouges
- bordurage en grès ou béton
- voiries en bitume
- enherbé

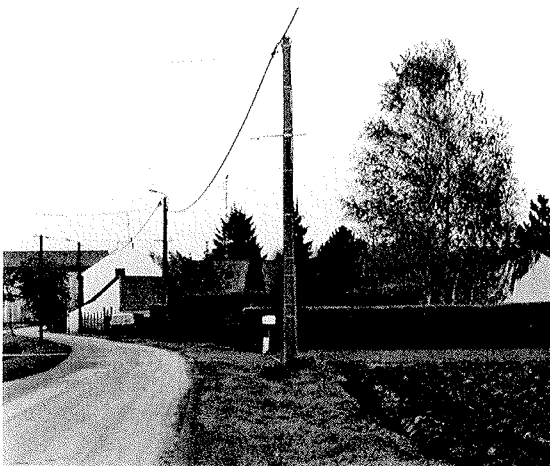


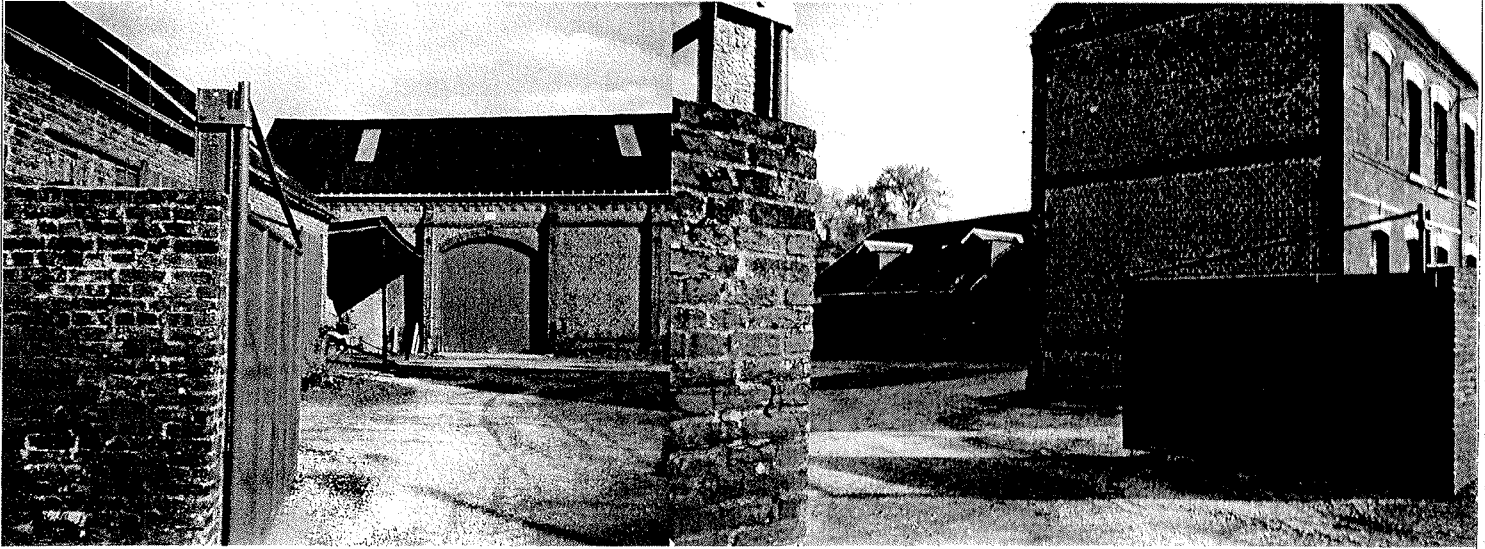


Le mobilier urbain de Thun est relativement discret : bancs en bois, poubelles identiques sur toute la commune.

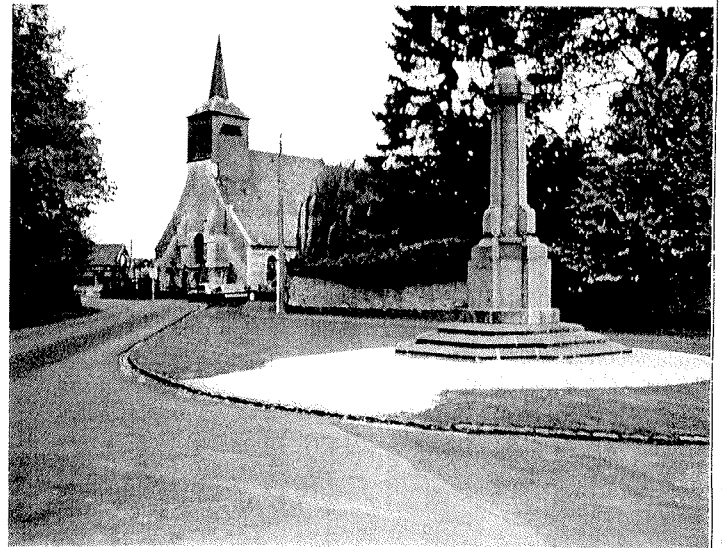
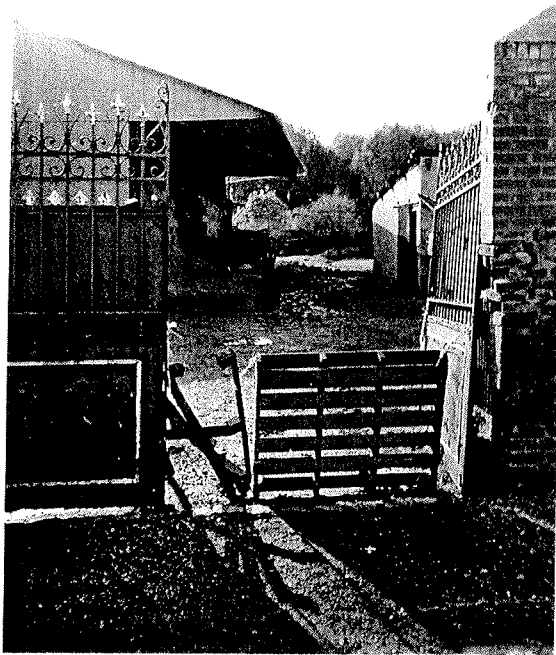
Quelques améliorations peuvent être apportées

- en changeant l'abri bus
- en cachant les poubelles de tri sélectif
- en préférant les parterres de fleurs en pleine terre aux jardinières (caractère plus urbain)
- en diminuant l'impact des réseaux toujours visibles sous les ponts
- en enterrant les réseaux électriques à long terme





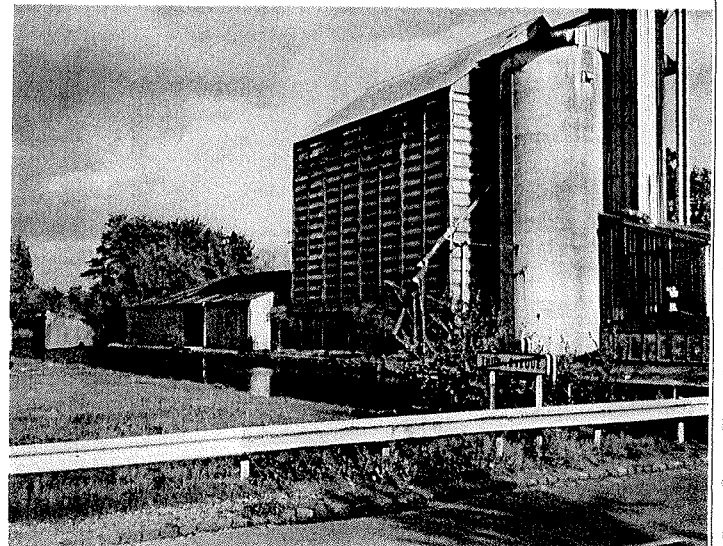
Elles restent celles de l'exploitation des terres du plateau marquées par la présence de quelques grosses fermes dont le bâti est organisé en cour carrée; le logis est quelquefois construit avec un étage entier sur rez-de-chaussée.



La présence du canal permet l'acheminement des produits agricoles; les silos restent les témoins de la prospérité de cette activité



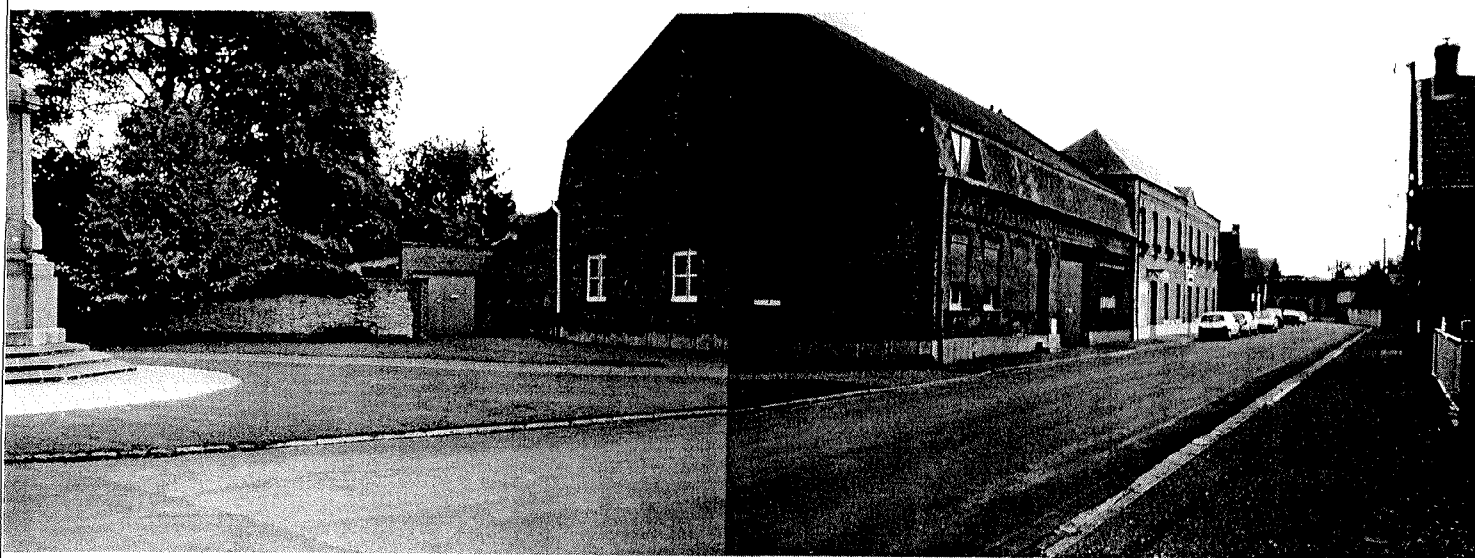
Silos le long du canal



et en bordure du petit port prisé par les pêcheurs

ET LA VIE COMMUNALE

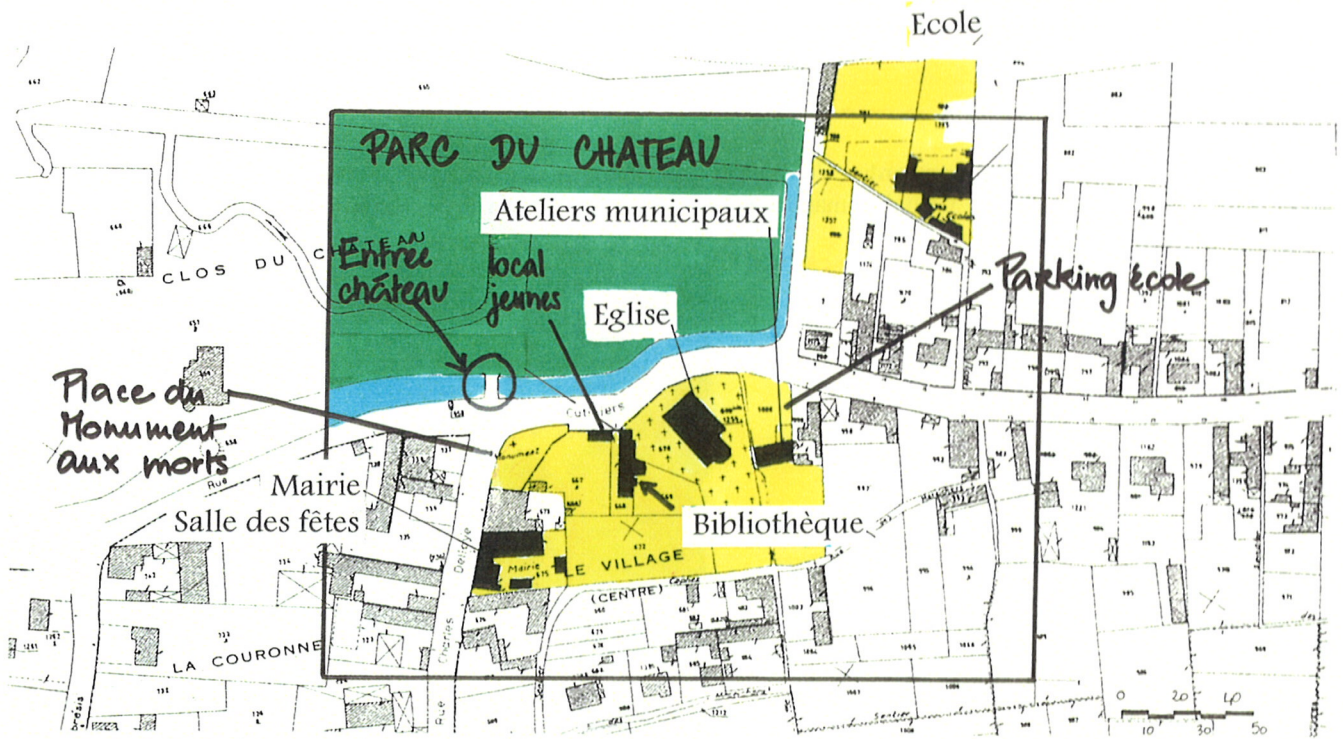
L'école en bordure du canal et quoique très proche du centre, est située un peu à l'écart. Ce qui ne manque pas d'intérêt pour la sécurité des jeunes élèves.



Le centre du village est articulé autour du monument aux morts occupant la petite place publique située entre l'église du XVIII^e entourée du cimetière et la mairie, bâtiment à R+1 du XIX^e en bordure de rue.

L'ensemble souligne le caractère premier du bourg qui est agricole, alors qu'aujourd'hui le caractère résidentiel est devenu dominant.

LE CENTRE DU VILLAGE



Plan du centre du village : les propriétés communales



Le mobilier, comme ce banc, n'évoque pas la ville



Le centre du village offre le visage de rues plus fermées

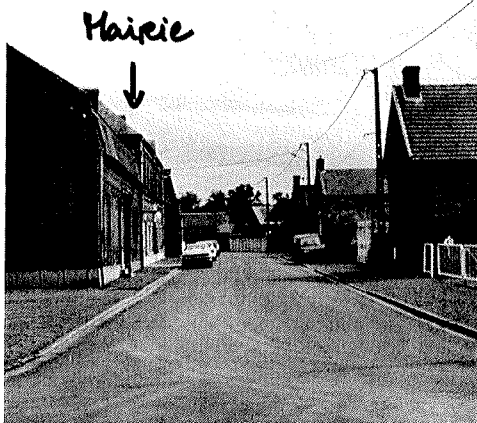
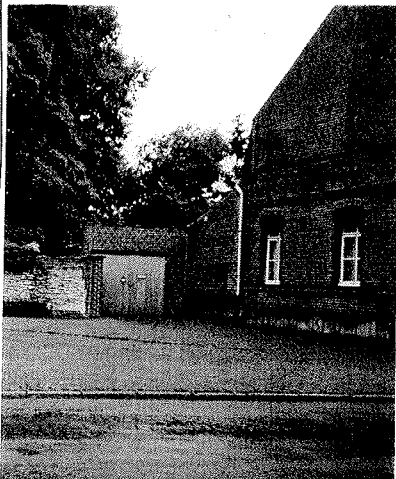
Toute la vie du centre du village s'articule autour des bâtiments communaux que sont :

- la mairie- salle des fêtes
- la bibliothèque- cantine- garderie- salle des aînés
- le local jeunes
- l'église et son cimetière
- les ateliers municipaux et le parking de l'école
- l'école

Entre la rue des Cutiviers et Charles Delloye, la petite place du monument aux morts fait la jonction entre ces différents bâtiments. En face, le parc du château offre un cadre très boisé qui participe à l'image d'un village de qualité.

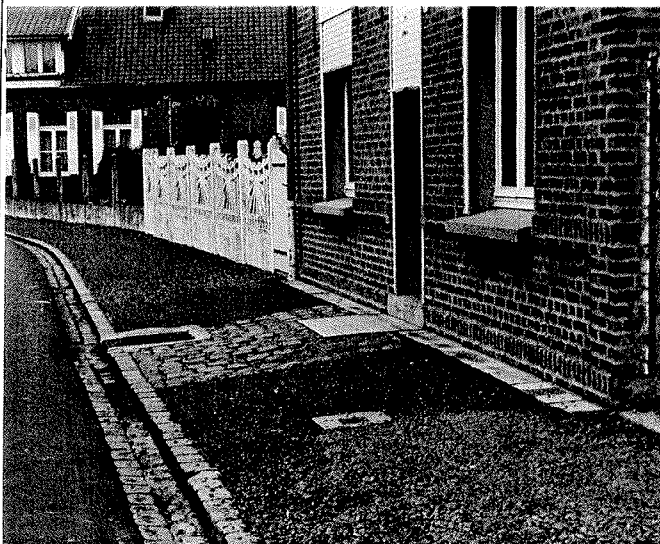
Le centre du village a conservé un caractère très rural, ce qui constitue un atout indéniable, et ceci grâce à différents éléments :

- le cimetière autour de l'église comme autrefois
- le bâti caractéristique de nos campagnes, fermé sur la rue, offrant le pignon
- les trottoirs de schiste
- les caniveaux pavés
- des limites privé / public de qualité (très beaux portails)
- un mobilier « urbain » restreint



La mairie dans la rue Charles Delloye n'est pas facilement repérable

La rue a su conserver un caractère rural qu'il faut préserver

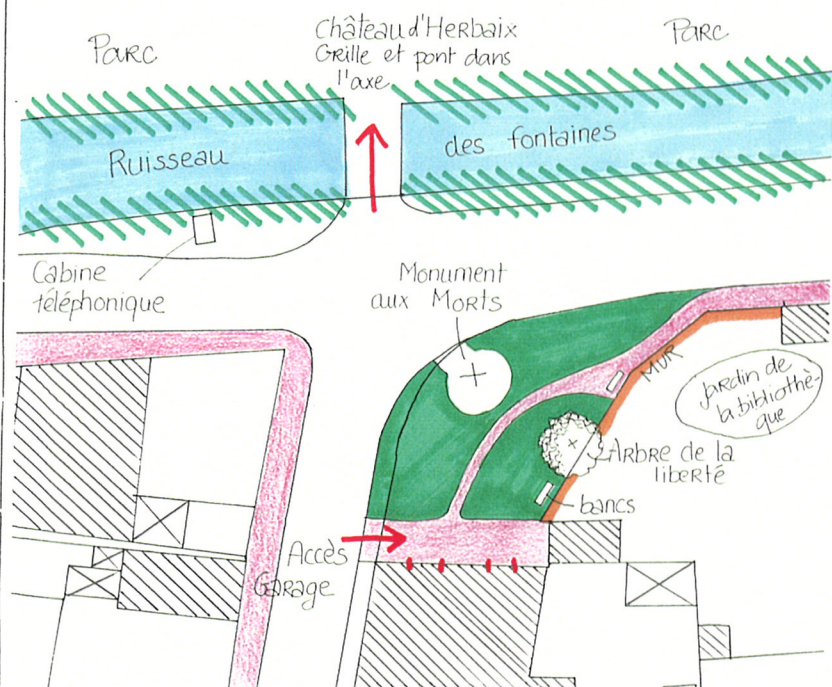


Trois éléments méritent d'être traités néanmoins :

- un repérage clair du centre en tant que tel
- la mise en valeur de la place du monument aux morts
- la circulation trop rapide des véhicules qui traversent le village

Des trottoirs de schiste rouge, des caniveaux en pavés, une image de qualité

LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS



Etat des lieux actuel



Extrait du plan cadastral de 1828

Constat :

Le cadastre de 1828 fait apparaître un bâtiment à l'emplacement actuel de la place

Aujourd'hui la place est positionnée à l'angle de deux rues. Elle accueille le monument aux morts, l'arbre de la liberté, et deux bancs.

On lui reproche de n'être pas assez conviviale, comme posée sur un angle. Pourtant tous les atouts pour en faire une place agréable sont là, en particulier le vis à vis que lui offre le parc du château d'Herbaix.



La grille du château et son pont, dans l'axe de la rue Delloye participaient davantage au domaine public autrefois comme le montre cette photographie prise en 1910.



Le monument est un peu isolé, il « mange » l'espace de la place, et n'est pas mis en valeur par le mur aveugle derrière lui

Objectif :

Les changements à apporter à cette place doivent s'inscrire dans une logique plus vaste de mise en valeur et d'identification du centre du village.

Etat des lieux, problématique du centre

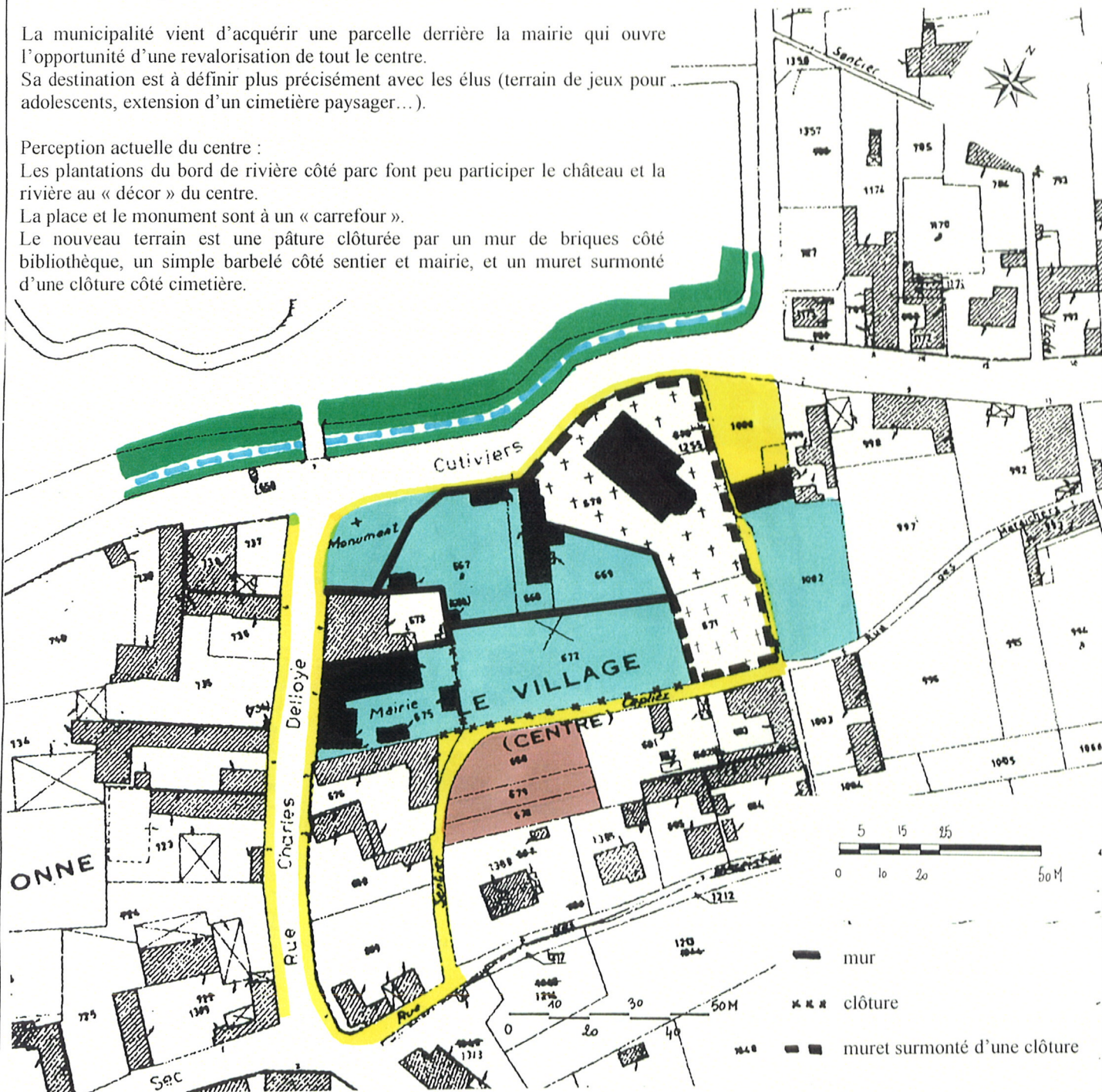
La municipalité vient d'acquérir une parcelle derrière la mairie qui ouvre l'opportunité d'une revalorisation de tout le centre. Sa destination est à définir plus précisément avec les élus (terrain de jeux pour adolescents, extension d'un cimetière paysager...).

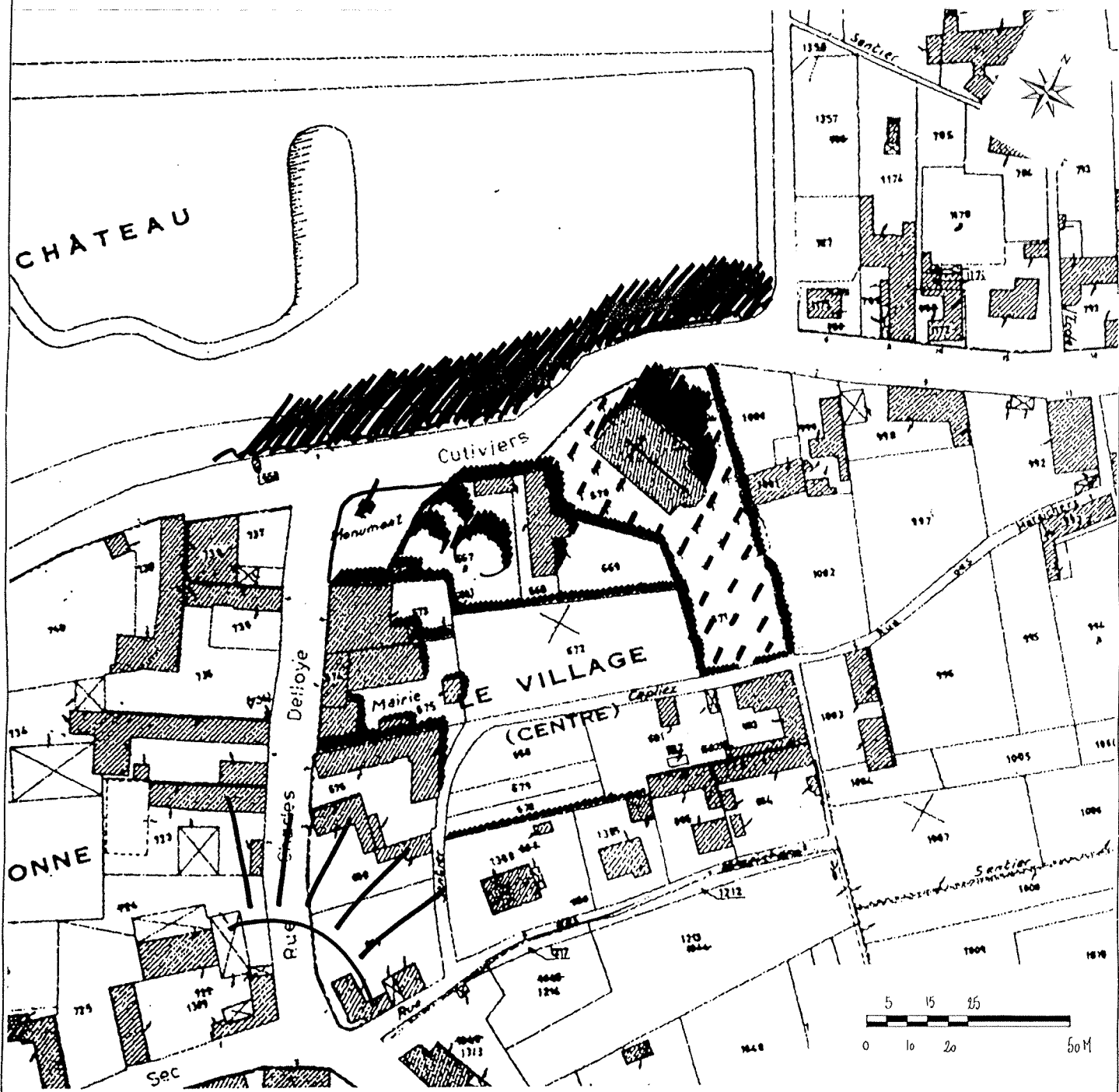
Perception actuelle du centre :

Les plantations du bord de rivière côté parc font peu participer le château et la rivière au « décor » du centre.

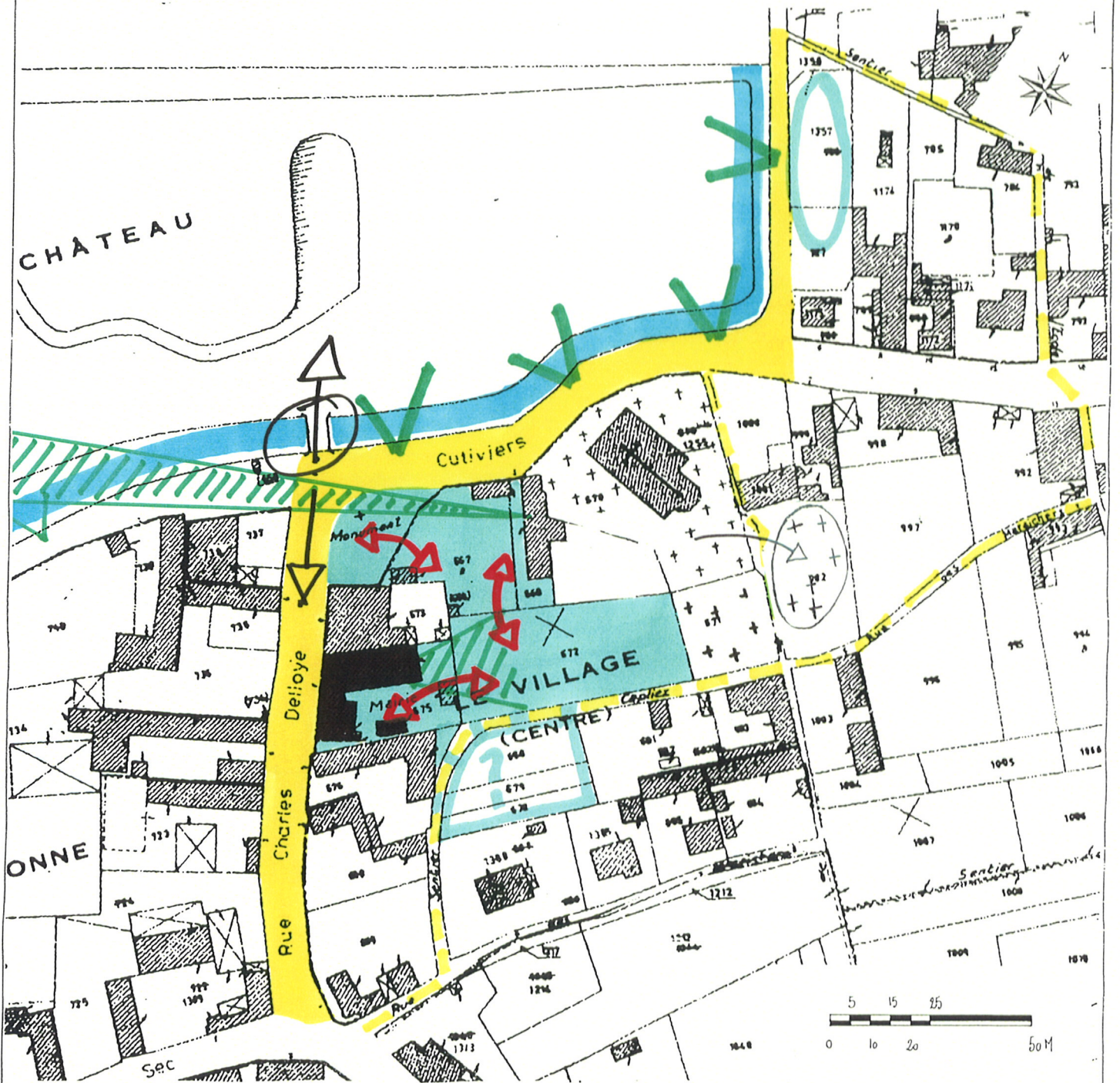
La place et le monument sont à un « carrefour ».

Le nouveau terrain est une pâture clôturée par un mur de briques côté bibliothèque, un simple barbelé côté sentier et mairie, et un muret surmonté d'une clôture côté cimetière.





Eclaircement



Objectifs

- trouver un traitement spécifique du tronçon rue Delloye-Cutivier-école pour une identification claire du centre
- créer une fenêtre du jardin de la bibliothèque vers la place du monument aux morts pour faire participer un espace public jusque là fermé, à la vie du centre
- établir des liens entre le parc du château d'Herbaix et le centre (lien visuel bibliothèque-château, axe visuel portail-rue Charles Delloye, ouverture visuelle par endroits du parc sur la rue des Cutiviers)
- recentrer la vie du village sur le nouveau terrain, en liaison à la fois avec la salle des fêtes, la bibliothèque, la salle des jeunes...
- destiner le terrain nouvellement acquis à un parc pour la salle des fêtes, qui conserverait un caractère intime, tout en accueillant de temps en temps de petites manifestations.
- étendre le cimetière

